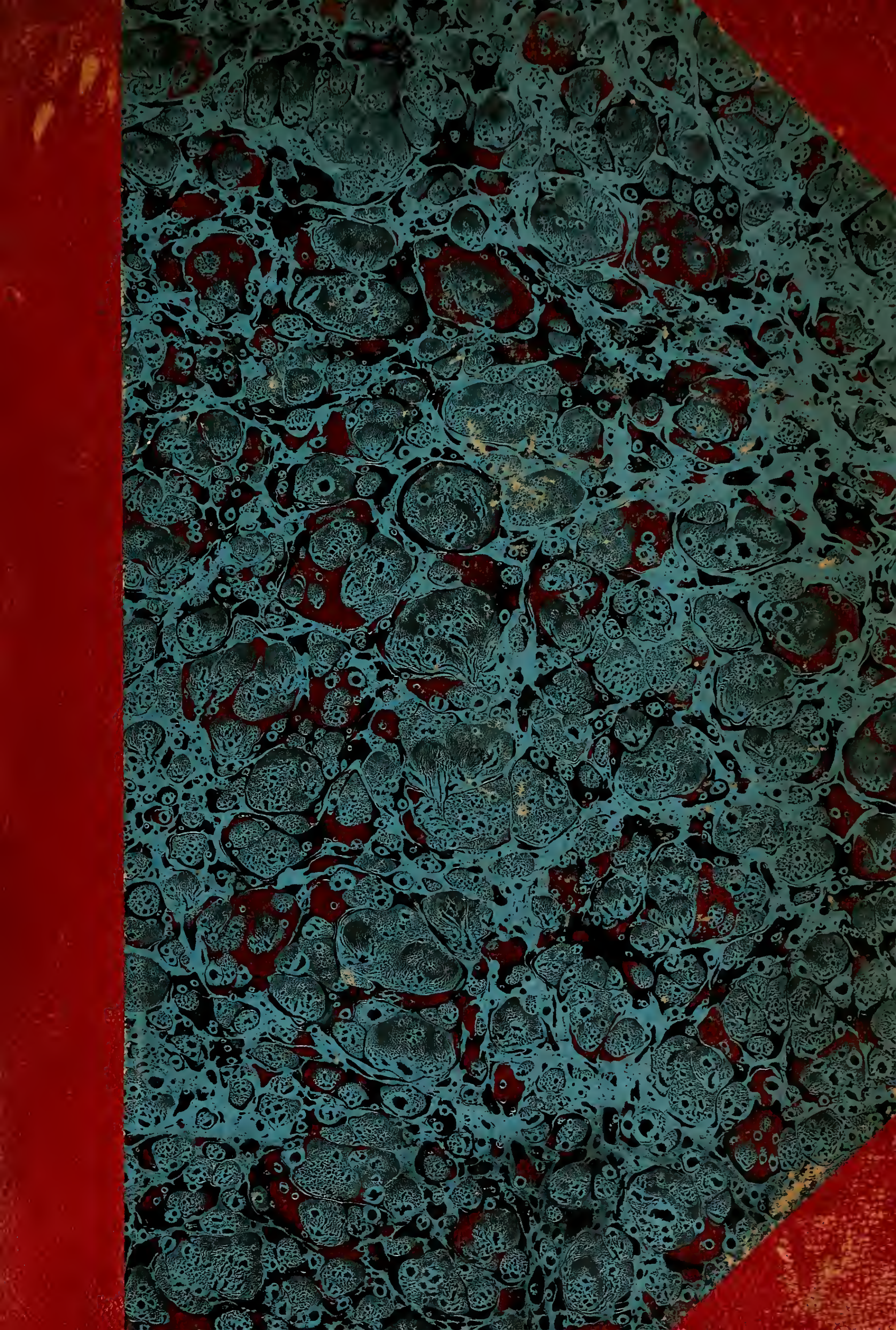


DU TRAITEMENT

DES

AFFECTIONS SCROPHULEUSES

PAR LES PRÉPARATIONS DE NOYER.

MÉMOIRES

publiés dans les Archives générales de médecine
de 1841 à 1850,

AUXQUELS ONT ÉTÉ AJOUTÉS DE NOUVEAUX FAITS RECUEILLIS
TANT EN FRANCE QU'A L'ÉTRANGER,

PAR

C. NEGRIER,

Docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, directeur de l'École
de médecine d'Angers, médecin en chef des hôpitaux, membre
correspondant de l'Académie impériale de médecine et des
sociétés médicales d'Angers et de Nantes, etc.

ANGERS,
CHEZ COSNIER ET LACHÈSE,
Chaussée Saint-Pierre, 13.

PARIS,
CHEZ LABÉ,
lib. de la Faculté.

1856



L'accueil fait à mes travaux sur l'emploi des feuilles du noyer pour la guérison de la scrophule, m'engage aujourd'hui à réunir dans un seul faisceau, les divers mémoires qui ont été publiés de 1841 à 1850 sur ce sujet.

En France, ce mode de traitement a été adopté dans un grand nombre d'hôpitaux, la plupart des médecins qui ont expérimenté cette médication, en ont constaté les *favorables* et *permanents* effets; enfin, elle a été préconisée dans les formulaires les plus récents et les plus estimés.

A l'étranger, le traitement des affections scrophuleuses par les préparations de feuilles de noyer, a été reçu avec les plus chaleureux éloges. Les mémoires que j'ai successivement publiés dans les Archives générales de médecine ont été bientôt traduits et répandus en Allemagne et en Italie, accompagnés de faits nombreux venant à l'appui des résultats heureux que j'avais annoncés.

Cette médication tonique, sinon spécifique, du système lympathique, a été étendue à d'autres affections, particulièrement en Prusse; j'ai, moi-même, à l'imitation des

1

praticiens distingués de Bonn, employé avec succès les préparations de noyer contre les aménorrhées, les catarrhes aigus et chroniques de l'utérus et du vagin, contre la teigne, l'impétigo capitis et les croutes dites laiteuses qui masquent si longtemps la face des enfants.

A chaque fois que je rappelai l'attention sur ce traitement, aussi simple que fructueux, je sollicitai vivement son examen, surtout de la part des médecins chargés, dans les hôpitaux, des services des enfants malades.

Aujourd'hui l'expérience est faite, il y a plus de quinze ans que les préparations de noyer sont acceptées et employées avec toute la persévérance nécessaire, je puis donc, sans présomption, réunir les différentes parties de mon œuvre, de mes longues épreuves, et l'offrir à mes confrères et aux sociétés médicales dont j'ai l'honneur de faire partie.

Je laisserai dans leur forme primitive les divers fragments de ce travail; pour abréger un peu, je ferai disparaître les quelques phrases de préambule qui les précèdent, ayant soin de conserver intacts tout les faits de pratique donnés par les médecins étrangers. Ces narrations ont un caractère de simplicité et de vérité qui les ferait accepter avec foi, sans même invoquer l'honorabilité des professeurs Nassé et des docteurs Krentzwald de Bonn, et Michele Borgiali, d'Yvrea.

TRAITEMENT

DES

AFFECTIONS SCROPHULEUSES

PAR LES PRÉPARATIONS DE NOYER.



PREMIÈRE PUBLICATION.

ARCHIVES GÉNÉRALES DE MÉDECINE (AVRIL 1841).

Le titre de ce travail médical annonce clairement son but; il est entièrement pratique. Je ne chercherai point à expliquer les effets salutaires du traitement sur les affections scrophuleuses, pas plus que je n'émettrai de théorie sur la nature de la scrophule; assez d'hypothèses gratuites ont été créés sans avantages pour la science et pour l'humanité, j'entre donc immédiatement en matière.

Quand j'eus la pensée d'administrer les préparations de feuilles de noyer à l'intérieur, je croyais être le premier à tenter ce mode de traitement et cette persuasion n'a pas peu contribué à aiguillonner et soutenir mon zèle. L'ouvrage de Lepelletier, le dictionnaire et les journaux de médecine, étaient les sources ou j'avais cherché des

renseignements sur l'emploi des feuilles de noyer comme médicament. Aucune pharmacopée, sauf celle de Lemery (1748), ne fait mention du noyer.

Pris à l'intérieur, dit Lemery : « les feuilles et fleurs » de noyer sont astringentes, sudorifiques et propres à » résister à la malignité des humeurs, étant prises en » décoction. » Au mot *noix*, du dictionnaire de médecine en 21 volumes, le professeur Achille Richard se borne à dire : « Néanmoins, aujourd'hui on ne fait guère » usage de ce médicament, quoique son action soit assez » énergique. » J'ignorais entièrement que Jurine, de Genève, eût employé les feuilles de noyer contre les scrophules, fait qui résulte cependant d'une lettre du docteur Borson, de Chambéry, insérée dans la monographie de A.-C. Baudelocque; depuis ce temps, je n'ai rien trouvé qui indiquât l'usage du noyer en médecine.

Au reste, et quoiqu'il en soit, c'est sans guide que j'ai employé et suivi les effets des préparations de noyer sur l'économie; les faits rapportés dans ce mémoire le prouveront assez.

J'avais toujours employé dans ma pratique les décoctions de feuilles de noyer, en lotions, sur les ulcères scrophuleux, les tumeurs blanches des articulations et dans leurs trajets fistuleux; je suivais en cela l'exemple de mon premier maître J.-F. Mirault, praticien éminemment distingué, qui m'a servi de père. Les chirurgiens, ses contemporains, à Angers, employaient aussi ce *topique* avec avantage.

En 1834, notre vénérable doyen, M. Chevreul, père de l'illustre chimiste actuel, me délégua son service à l'Hospice-Général qui renferme les enfants abandonnés. J'y trouvai beaucoup de ces petits malheureux atteints d'affections scrophuleuses. Quelques-uns, arrivés aux der-

niers dégrés de la maladie, allaient succomber; d'autres, dont les maux avaient été palliés chaque année pendant la saison chaude, voyaient aussi, chaque année, reparaître la maladie qui devait les faire succomber. Tous ces enfants étaient uniquement traités par les amers qu'on dit antiscrophuleux, la décoction de houblon, de gentiane; la baryte, le fer, l'iode, étaient aussi administrés. Les plaies étaient pansées, tantôt avec des topiques émollients, tantôt avec des onguents iodés, etc. Les dortoirs des enfants étaient sains, aérés et bien éclairés; leur régime alimentaire, suffisamment bon.

Je continuai d'abord les traitements établis, mais sans plus de succès, c'est-à-dire que les plaies de quelques enfants se cicatrisèrent vers le mois de mai, pour se rouvrir au mois de novembre, et que sur le nombre de vingt malades, à peine un ou deux arrivés à la puberté, échappaient aux conséquences funestes du mal.

Trois ans après, en 1837, avant de soumettre les petits malades de l'hospice aux préparations de feuilles de noyer, j'avais déjà fait usage de cette médication dans ma clientelle particulière et avec des résultats remarquables.

Je résolus dès-lors d'appliquer le traitement aux enfants de l'hospice, de soumettre tous ces malades de la scrophule, à la même médication, quelque fût la forme sous laquelle l'affection existât, quelque fût son dégré de curabilité.

Les enfants scrophuleux étaient au nombre de dix-sept; neuf étaient atteints de gonflements osseux avec caries et fistules; sept portaient des ganglions strumeux ulcérés; un seul, moins gravement atteint, portait de nombreuses tumeurs ganglionnaires non ulcérées, autour du cou; il était affecté, en outre, d'une double ophthalmie chronique.

Tous ces malades prirent, chaque jour, deux ou trois

tasses, selon l'âge, d'une infusion de feuilles fraîches de noyer édulcorée avec le sirop simple, quelquefois avec du miel. Chaque enfant prit aussi, matin et soir, une pilule d'extrait de feuilles de noyer, du poids de vingt centigrammes, ou une cuillerée à bouche d'un sirop préparé avec ce même extrait. Toutes les plaies furent lavées avec une forte décoction des mêmes feuilles et recouvertes, soit de compresses ou de charpie imbibée de cette décoction, soit de cataplasmes de farine de lin délayée avec de l'eau de feuilles de noyer. Le régime alimentaire, composé d'un repas de viande par jour, resta le même; les vêtements furent les mêmes aussi et les enfants couchèrent dans leurs dortoirs ordinaires.

Le traitement commença avec la belle saison, le 20 juin 1837.

Les premiers signes de l'action de ce traitement ne tardèrent pas à se manifester. Les Sœurs de l'hospice, chargées de son administration, remarquèrent, dix à quinze jours de là, que les petits malades étaient plus *gais*, plus *tapageurs,* leur appetit s'était *considérablement* augmenté. Ces effets furent à peu près généraux; aucun enfant ne se plaignit de mauvaises digestions, de coliques ou de chaleurs intérieures; aucun d'eux n'eut de selles plus fréquentes.

L'influence du traitement ne fut pas moins marquée sur les plaies. Les chairs prirent une fermeté et une coloration qui dénotait une vitalité plus active. Plus tard, enfin, je me convainquis que les cicatrices étaient solides et que le bien obtenu cette fois, était une véritable guérison.

Quelques paragraphes en forme de tableaux résumeront ce qu'il advint des dix-sept malades dont je viens de parler, et donneront l'explication de la persévérance que j'ai apportée dans cette nouvelle voie de traitement.

Noms des malades soumis au traitement le 20 juin 1837.

GARÇONS.		FILLES.	
Joseph Neau........	9 ans.	Marie Avril.........	10 ans.
Auguste Neau.......	10 »	Anne Truffier.......	15 »
Auguste Davy.......	8 »	Anne Priou.........	12 »
Charles Aufray......	10 »	Émilie Paimot.......	15 »
Joseph Mercier......	11 »	Désirée Noyer.......	9 »
Prosper Bobard.....	18 »	Marie Berthier......	13 »
Pierre Parthenaire...	19 »	Louise Neveu.......	8 »
		Henriette Henriade...	16 »
		Charlotte Françoise..	16 »
		Louise Dolbois......	12 »

Total..... 17

Formes de la maladie.

Ophthalmies et ganglions non ulcérés...	1
Tumeurs ganglionaires abcédées	7
Affections des os, avec ulcères fistuleux .	9

Chez la plupart de ces malades, l'affection existait depuis deux ans au moins; chez quelques-uns, elle remontait à six, huit, et même dix ans.

État des malades après deux mois de traitement.

Guéris........................	3	17
Amélioration sensible...........	10	
État stationnaire...............	4	

Etat des malades au 1er janvier 1838, après six mois de traitement.

Guérisons (y compris les trois premières)......................	7	17
Améliorations considérables......	5	
Sans améliorations	2	
Morts (*)......................	2	
Rechute après cicatrisation.......	1	

(*) Henriette Henriade, encéphalite aigue; Charlotte Françoise, phthisie tuberculeuse.

Etat des malades au 1er janvier 1839 (18 mois de traitement).

Malades restés guéris............	10	15 (*)
Sur le point de l'être............	3	
Sans changements favorables.....	2	

Des tableaux qui précèdent, il résulte que, des quatorze enfants vivants en 1839, douze étaient guéris ou sur le point de l'être; un seul, Parthenaire, ne l'était pas. On verra, en lisant l'histoire de ce jeune garçon, combien la maladie était grave et ancienne, et que s'il n'a pas éprouvé d'amélioration dans son affection du genou, sa santé générale et sa force ont beaucoup gagné sous l'influence du traitement. Soumis plus tard à l'usage de l'huile de foie de morue (pendant huit mois), Parthenaire est sur le point de voir sa guérison complète; le genou s'est ankylosé.

Convaincu par des faits, plus nombreux encore, recueillis dans ma pratique ordinaire, je m'empressai d'en donner connaissance à la société médicale d'Angers, en indiquant les formules et le mode d'administration que j'avais adoptés.

Les nouveaux faits dont j'ai à parler, sont au nombre de cinquante-six. Je les ai divisés en quatre séries.

J'ai réuni dans la première série les engorgements strumeux non ulcérés; dans la seconde, les opthalmies scrophuleuses; dans la troisième, les engorgements avec plaies; et dans la quatrième série, j'ai groupé les caries et nécroses, avec plaies fistuleuses; on voit que j'ai suivi la division que j'avais déjà adoptée.

(*) Un de ces malades est mort en 1839, de tubercules pulmonaires.

PREMIÈRE SÉRIE.

Engorgements strumeux non ulcérés.

Le nombre des faits de cette série est de dix ; il est moins considérable que celui des troisième et quatrième, non pas que ces simples engorgements soient rares, mais parce que les sujets qui en sont affectés se plaignent rarement et tardivement. Ils espèrent que ces tumeurs, longtemps indolentes, et qui ne leur causent souvent aucune gêne, disparaîtront sans aucun traitement. C'est en effet ce qu'on voit arriver, lorsqu'à la puberté, l'enfant acquiert des forces, soit par un meilleur régime, soit par un changement d'habitation; alors, une révolution organique s'opère, réveille tous les systèmes, et leur donne une énergie suffisante pour ramener la santé.

Je ne rappelerai, avec quelques détails, que les faits les plus importants.

1er FAIT. (28 juin 1837.) — Girault (Joséphine), vingt-trois ans. Cette jeune fille, d'un tempérament lymphatique et sanguin, est d'une petite stature. Pendant sa première jeunesse, elle a éprouvé plusieurs ophthalmies fort rebelles. La menstruation ne s'est établie qu'à vingt ans.

Etat pathologique. Tumeur indolente de la grosseur d'un œuf de poule, située sous l'apophyse mastoïde gauche. La pression, sur ce point, ne cause pas de douleur. La peau, qui recouvre la tumeur, n'a pas changé de coloration. Le début de l'engorgement remonte à

dix-huit mois ; tous les traitements qui ont été employés sont restés sans aucune action. La physionomie de Joséphine annonce une mauvaise santé ; son teint est pâle, ses chairs molles. L'appétit est souvent nul ou fort irrégulier, de même que la menstruation, qui manque souvent, ou bien l'écoulement sanguin ne paraît qu'un seul jour.

Le traitement a consisté en seize grammes de sirop, dans une tasse d'infusion de feuilles fraîches de noyer, matin et soir; quelques grands bains, peu prolongés. Le régime alimentaire n'a point été modifié ; il consistait en un repas de viande par jour. La boisson était de la bière coupée.

Le traitement a duré trois mois, sans interruption, sauf deux repos de vingt-quatre heures, à vingt jours de distance, pendant lesquels la malade prit une bouteille d'eau de Sedlitz à 30 grammes.

Le 30 septembre suivant, la tumeur avait disparu. La santé générale s'était de beaucoup améliorée. Les règles, pendant et depuis le traitement, ont paru avec exactitude et ont été suffisamment abondantes. L'appétit était devenu vif et soutenu. La guérison ne s'était pas démentie trois ans après.

2e fait. — Anne Truffier (enfant de l'hospice), quinze ans, taille moyenne, non menstruée. Cette jeune fille est boiteuse par suite d'une carie de l'articulation coxo-fémorale droite qui a déterminé une luxation consécutive du fémur en arrière et en haut. Le raccourcissement du membre est de quatre centimètres. L'aîne, de ce côté, la cuisse et le pourtour des malléoles, au même membre, portent de nombreuses cicatrices adhérentes. L'affection scrophuleuse a commencé il y a huit ans.

Aujourd'hui, la santé générale n'est pas bonne; l'enfant est étiolé; l'appétit est nul. Il existe un gonflement considérable des ganglions sous-occipitaux et sous-maxillaires des deux côtés. Le côté droit, en outre, est sillonné par une douzaine de cicatrices qui datent de cinq à six mois.

Traitement par le noyer (20 juin 1837). Chaque jour deux pilules d'extrait de vingt centigrammes; trois tasses d'infusion de feuilles miellées; cataplasmes de farine de lin, avec poudre de feuilles de noyer.

L'action du traitement était visible dès la première quinzaine; l'appétit et la gaîté sont revenus; les cicatrices, de couleur violacée, ont pris une meilleure teinte, *blanchâtre.*

Après deux mois de traitement, le 24 août, les tumeurs avaient diminué d'un tiers; les ganglions avaient cessé de faire masse, ils étaient roulants sous la peau.

Au mois de janvier 1838, la malade fut atteinte d'une grave ophthalmie de l'œil gauche, avec ramollissement de plusieurs points de la cornée (reprise du traitement général); pour l'œil, collyre (décoction de feuilles de noyer, avec extrait de belladone). Cette affection n'a duré que *vingt jours.*

Anne Truffier était débarrassée des tumeurs qu'elle portait au cou le 1er juin 1838. Cette guérison s'est soutenue pendant deux années et deux mois. A la fin de juillet 1840, Anne a été atteinte d'un gonflement des os du métatarse du pied droit. Elle a repris, et continuera le traitement qu'elle avait cessé depuis dix-huit mois.

3e FAIT. (9 juillet 1840.) — Ménard, forgeron; quarante-trois ans; de Chenillé-Changé. Gonflement strumeux considérable des ganglions cervicaux des deux côtés du

cou, qui rend impossible les mouvements de rotation de la tête. Cet état existe depuis trois ans, il a résisté à plusieurs traitements. Le malade a souvent de la fièvre, il est pâle, sans appétit, triste.

Traitement. Chaque jour deux pilules d'extrait de feuilles de noyer, trois tasses d'infusion; purgatifs salins de dix en dix jours.

Après un mois de traitement, les tumeurs étaient distinctes et roulantes. Le malade tournait la tête avec facilité; l'appétit et la gaîté sont revenus.

Après quatre mois, les tumeurs sont réduites de moitié. Le traitement sera continué; il n'a causé aucune espèce de dérangement.

4e FAIT. (23 juin 1840.) — Mlle Constance, rue Toussaint, vingt-quatre ans, peau blanche et transparente, yeux bleus, cheveux noirs, lèvres et ailes du nez prononcées. Tumeur de cinq centimètres de hauteur sur trois d'épaisseur, placée sous l'oreille droite. La peau n'a pas changé de coloration. La tumeur existe depuis huit ans; elle a résisté à tous les traitements ordinaires.

Ce n'est qu'après quarante-cinq jours de traitement par les feuilles de noyer, qu'on a pu apercevoir quelques changements à la tumeur qui s'est divisée en deux ganglions roulants. La résolution de ces ganglions a paru hâtée par des frictions avec la pommade suivante : (axonge 30 grammes, extrait de feuilles de noyer 4 grammes; huile essentielle de Bergamote, 15 centig.) Pendant le traitement, la malade a maigri, quoique l'appétit soit toujours resté excellent.

Le 1er décembre 1840, la tumeur n'a plus qu'un tiers de son volume primitif. Mais le traitement ayant été négligé,

la tumeur reprit du volume en janvier 1841. Le traitement sera repris et continué.

5e FAIT. — Jenny Toulon, de Jarzé, vingt-un ans. Deux tumeurs ganglionnaires, de la grosseur d'un œuf de poule, situées, de chaque côté, dans la fosse sous-auriculaire. Les mouvements du cou sont fort gênés. Il existe aux deux jambes et à la cuisse droite de nombreuses tumeurs rondes, presque sous-cutanées, ayant la grosseur d'une noisette, et çà et là des cicatrices rondes aussi, annonçant que des ganglions tuberculeux semblables se sont abcédés. La cornée de l'œil gauche porte plusieurs taches leucomateuses qui empêchent presque complétement la vision; il y a photophobie.

Le traitement par le noyer a commencé le 22 juin 1840. (Sirop et pilules; collyre avec l'eau de noyer et le laudanum de Rousseau; quelques bains salés.) La guérison était complète le 1er septembre 1840.

L'œil est redevenu malade aux premiers froids; mais les tumeurs ganglionnaires des jambes ne sont pas reparues. Le traitement général a été repris et continué pendant deux mois. L'opthalmie était guérie de nouveau le 12 décembre. A la fin de ce même mois, le froid devint rigoureux; les tumeurs du cou se gonflèrent de nouveau, et des douleurs profondes se firent sentir dans les membres. — Continuation du traitement.

6e FAIT. — Jacquet Louis, neuf ans, des Ponts-de-Cé. Tumeur du volume d'un œuf sous l'angle de la mâchoire à gauche; son début remonte à seize mois. Ce gonflement strumeux a résisté à plusieurs traitements amers et fondants. L'enfant, suffisamment développé, est affecté d'une fièvre intermittente tierce, revenue pour la quatrième fois malgré l'emploi répété du sulfate de quinine.

Le traitement par le noyer a commencé le 1er mai 1840 (infusions seules, et bains généraux salés). Après un mois, retour de la santé générale, bon appétit. La tumeur se dessine mieux, elle est plus mobile. Après cinq mois, la tumeur est réduite au volume d'une noisette; elle est fort dure et insensible. Le traitement sera continué comme préservatif.

7e FAIT. — Louise Bausset, treize ans, de Saint-Sylvain. Taille bien développée, bonne santé habituelle. Engorgement non douloureux du volume d'un œuf, formé de trois ganglions qu'on distingue encore, placé sous l'oreille droite. Cette tumeur, qui date de trois ans, a résisté à plusieurs traitements.

Usage du noyer; il a commencé le 20 juin 1840. Après un mois, ramollissement et diminution *très manifeste* de la tumeur. Les parents de Louise, très indigents, n'ont pu aider au traitement par une bonne alimentation; cependant, par l'usage des infusions seules, la jeune fille a pris de la force et s'est guérie.

8e FAIT. — Bourgeonneau Pierre, tisserand, dix-huit ans, grand, peu vigoureux; ses articulations sont grosses; tissu cellulaire abondant; engelures chaque hiver. Bourgeonneau porte depuis deux ans et demi, une tumeur ganglionnaire du volume d'un œuf, sous l'angle de la machoire, à droite. La peau n'a pas changé de coloration, un traitement par le houblon et le sirop de gentiane, suivi pendant dix-huit mois, n'a pas produit d'effets sur la tumeur.

Le traitement par le noyer a commencé le 18 août 1840 (pilules, infusions; liniment d'huile de camomille et extrait de noyer).

Le 11 octobre, c'est-à-dire après cinquante jours, la tumeur était réduite des deux tiers et le 20 novembre suivant, elle ne présentait plus qu'un faible noyau. La température, qui ce jour-là était de onze degrés au-dessus de zéro, s'abaissa tout-à-coup de neuf degrés et le jour suivant indiquait la glace. Cette brusque transition produisit aussi subitement un gonflement du ganglion et des tissus voisins; c'était à peu près le volume premier de la tumeur. La pression n'est pas douloureuse, la peau est rosée sans être sensible, il y a de l'engourdissement dans tout le côté de la face. Des cataplasmes émolliens ont été appliqués sur la tumeur et le traitement général a continué. Guérison après huit mois de l'emploi du noyer.

9e FAIT. — Boulay Maria, six ans, quai Royal, santé générale habituellement bonne. Nombreux ganglions cervicaux engorgés depuis trois ans; aucun traitement rationnel n'a été suivi.

Le traitement par le noyer a été commencé le 4 octobre 1840. Le 22 du même mois, tous les ganglions engorgés, sauf un seul, ont entièrement disparu. La tête, à cette époque, fut couverte d'une abondante éruption crouteuse (porrigo). Continuation du traitement et lotions du cuir chevelu avec la décoction de noyer. Guérison prompte.

10e FAIT. — Duvineau, trente sept ans, tisserand, à Marigné, homme maigre et de haute stature, faible; son enfance a été exempte d'affections strumeuses. Les parents de Duvineau sont sains.

Il y a deux ans, il se développa spontanément sous l'oreille droite une tumeur qui prit en quelques mois le volume du poing; en même temps, le malade fut atteint

d'engourdissement dans tous les membres et plus particulièrement dans les doigts et les orteils. La tumeur se ramollit; elle fut ouverte; il s'en écoula un liquide sanguinolent. Les bords de l'ouverture ne s'affaissèrent pas en se cicatrisant et formèrent trois bourrelets du volume d'une grosse noix; alors, aux engourdissements se joignirent des sensations de faiblesse extrême qui se renouvellaient plusieurs fois chaque jour. Cet état, qui durait depuis dix-huit mois, avait jeté le malade dans une grande inquiétude, il vint à Angers, le 25 juillet 1840, et c'est à partir de ce jour que commença le traitement par le noyer.

Duvineau fit usage des infusions de feuilles de noyer, des pilules d'extrait. Le 15 novembre, les trois tumeurs n'étaient plus représentées que par trois noyaux durs, qu'on distingue à peine en pressant avec le doigt. Les engourdissements cessèrent bientôt, quelques faiblesses existent encore, de temps à autre. Duvineau usera du sirop de noyer, pendant deux mois. Je n'ai plus entendu parler de cet ouvrier, à qui j'ai conseillé de ne pas continuer son état dans les caves.

Réflexions sur le traitement des engorgements ganglionnaires.

D'après ces dix faits, les premiers de ma pratique qui ont été rassemblés sans choix, c'est-à-dire comme ils se sont présentés, on a du remarquer que les gonflements ganglionnaires, loin de se développer exclusivement sur des sujets aux apparences scrophuleuses et d'un tempérament lymphatique, apparaissent aussi, et assez fréquemment, sur des enfants que leur constitution semblait devoir préserver de ces affections. J'ai remarqué cepen-

dant, que ceux qui ont les chairs blanches et molles étaient plus profondément atteints, ils souffrent des engelures, qui sont aussi une forme de la scrophule.

Les tumeurs ganglionnaires cervicales s'accroissent avec lenteur; formées d'abord de plusieurs noyaux, ceux-ci se groupent, se rapprochent en augmentant de volume, et la masse forme alors une tumeur plus ou moins ovoïde. Lorsque ces tumeurs commencent à se résoudre, les ganglions se dessinent mieux et sont séparés par des sillons; ils deviennent roulants sous la peau, au fur et à mesure que leur résolution s'avance, puis enfin ils disparaissent *quelquefois* totalement.

La masse des ganglions sous-auriculaires acquiert presque toujours le volume d'un œuf de poule, pour ne plus dépasser cette grosseur. Ils restent ainsi stationnaires plusieurs années sans apporter de désordres dans la santé générale. Chez certains sujets, tous les ganglions du cou se tuméfient à la fois, il en résulte que le cou devient aussi volumineux que la tête qui s'y trouve comme enchâssée et ne peut effectuer aucun mouvement d'élévation et surtout de rotation. Les engorgements strumeux aussi considérables sont rares, sans que les téguments soient altérés.

La peau qui recouvre les tumeurs ganglionnaires n'y adhère pas, elle n'a pas changé de coloration. La pression directe, si elle est opérée sur une surface de quelque largeur, n'est pas douloureuse; il n'en est plus de même si la pression est exercée latéralement, le malade ressent de vives douleurs.

Cette absence de sensibilité de ces tumeurs, sauf dans le cas ci-dessus indiqué et le peu de gêne qu'elles causent, expliquent l'incurie ordinaire des individus qui en sont affectés. Lorsqu'ils se sont déterminés à tenter quelque

traitement qui ne peut agir qu'avec une extrême lenteur, ils se fatiguent bientôt et abandonnent des remèdes dont ils ne voient pas des effets immédiats.

Les topiques qui sembleraient devoir résoudre rapidement les ganglions strumeux anciens, employés exclusivement, ont bien peu souvent quelque efficacité, parcequ'il est rare que les engorgements n'aient pas pour cause première un état général du sujet; c'est par cette raison que je m'abstiens longtemps de toute application de topique. Si j'ai fait quelquefois frictionner ces tumeurs avec quelque corps gras médicamenteux, ou simplement recouvrir de cataplasmes avec la poudre de feuilles de noyer, j'ai suivi à tort la routine, et je n'ai que très rarement obtenu un effet salutaire de cette pratique qui peut favoriser le ramollissement et la suppuration de la tumeur. Je me borne maintenant à faire envelopper le cou avec un mouchoir de soie ou avec une lanière de fourrure.

Les topiques employés ainsi pour obtenir la résolution des ganglions indurés et réfractaires au traitement général, produisent alors un effet analogue à celui qui résulte de l'impression d'un froid subit qui détermine si souvent une rechute en excitant un engorgement nouveau des parties. Alors, la nouvelle tuméfaction ne reste pas indolente, de l'inflammation s'y développe assez habituellement, et peut-être le noyau induré qui semblait à lui seul constituer le ganglion, contribue-t-il à favoriser le travail morbide, car on le voit quelquefois, tel qu'un corps étranger, rejeté au dehors, environné de pus, comme le bourbillon d'un furoncle.

J'ai cru que je pourrais agir sur les noyaux ganglionnaires rebelles, sans déterminer une inflammation suppurative du tissu ambiant, en traversant ces corps avec des aiguilles à acupuncture; si je ne me suis pas abusé,

je crois avoir obtenu une résolution plus complète.

En appréciant les résultats du traitement d'après les faits qui précèdent, il n'est pas douteux pour moi, qu'il a eu une action très manifeste dans tous les cas; que ce traitement a guéri complétement trois malades sur neuf, et il faut remarquer que l'un de ces malades n'a fait usage des préparations de noyer que pendant un mois. Sur quatre des malades, les tumeurs ont diminué de moitié aux deux tiers de leur volume dans un espace de temps de six semaines à trois mois. Trois fois les ganglions ont été réduits à de petits noyaux durs qui ont été réfractaires au traitement prolongé.

En général, le traitement des engorgements ganglionnaires a été long et je n'ai vu que rarement les tumeurs perdre sensiblement de leur volume avant cinquante jours de l'emploi du noyer : on verra que cette action est plus prompte sur les engorgements abcédés.

Le traitement par les préparations de feuilles de noyer, de même que tous ceux qui sont en usage aujourd'hui, a toujours été plus fructueux pendant la belle saison. Pendant l'hiver, il ne fait souvent que soutenir la santé générale et prévenir l'aggravation du mal. Cette remarque n'est guère applicable qu'aux engorgements sans ulcérations, car pour les plaies, je les ai souvent vues se cicatriser pendant les mois froids de l'année.

Presque tous les individus qui ont fait un long usage des préparations de feuilles de noyer ont acquis de l'embonpoint. L'appétit et les forces ont reparu promptement. La remarque des Sœurs de l'hospice sur la turbulence plus grande des enfants soumis au traitement, est un fait à peu près constant. Cette vivacité est le premier signe d'un retour vers la santé; mais, ces signes favorables ne se montrent pas chez les sujets dont les poumons sont

tuberculeux, ceux dont la phthisie est fort avancée. Ils maigrissent à la vérité, mais ne sont affectés de diarrhée que beaucoup plus tard, ou même ne l'éprouvent pas. La toux, chez ces malades, n'est point augmentée par l'usage du sirop de noyer; elle semble, au contraire, moins fréquente et moins pénible.

Tous les enfants prennent sans répugnance les infusions de feuilles de noyer, avec le sucre ou le miel; le sirop est toujours demandé avec instance; les pilules enveloppées de miel ou dans une cuillerée de soupe, sont avalées sans difficulté. En est-il de même des tisanes de houblon ou des sirops de gentiane et autres?

Les préparations de feuilles de noyer indiquées ci-dessus, sont d'une innocuité si grande, que plusieurs des malades, à l'hospice, en ont usé presque régulièrement pendant trois années consécutives, soit sous forme de sirop, de pilules ou d'infusions. J'ai indiqué des doses qui je crois pourraient être dépassées sans inconvénient; les selles, chez les sujets qui font usage de ce médicament, ne sont jamais plus fréquentes à cette occasion, elles sont teintes en brun. Je crois que le miel a prévenu quelquefois la constipation; il sera utile de s'en servir parfois.

Je rattacherai ici deux faits qui prouveront l'utile influence des préparations de noyer dans les cas de chlorose. Les médecins allemands ont, depuis, accepté cette indication et s'en servent avec de grands avantages.

CHLOROSE PRÉCÉDANT LA PREMIÈRE HÉMORRAGIE MENSTRUELLE :

11e FAIT. — Olive Pélan, âgée de dix-sept ans, chétive, maigre, de santé languissante, n'a point encore été menstruée; son teint est d'une pâleur verdâtre. Cette jeune

fille éprouvait journellement des douleurs musculaires dans les extrémités inférieures, souvent aussi des crampes; elle était tourmentée constamment de gastralgies; plus de sommeil, pas d'appétit; l'apathie était extrême.

Le 1er mai 1838, je soumis la malade au traitement suivant: chaque jour, trois tasses d'infusion de feuilles fraîches de noyer, avec sirop de guimauve, caleçons de flanelle. Avant la première quinzaine écoulée le sommeil était excellent, les crampes et la gastralgie avaient disparu, l'appétit était revenu et avec lui la gaité; les digestions étaient bonnes.

Le 5 juin, Olive fut réglée pour la première fois et sans aucun accident. Cette hémorrhagie a reparu régulièrement depuis cette époque.

12e FAIT. — Minaud, Marie, vingt-quatre ans, élève sage-femme du département de la Vendée, est arrivée à l'école de la Maternité, à Angers, dans l'état de santé suivant: Les règles ont cessé de paraître depuis six mois, la cause de cette aménorrhée n'est pas connue. Marie est d'une paleur jaune-verdâtre, elle conserve encore un peu d'appétit, son embonpoint a peu souffert. Traitement: trois cuillerées de sirop de noyer par jour; caleçons de laine. La menstruation a reparu le vingtième jour du traitement, et bientôt avec elle, tous les signes d'une florissante santé (*).

(*) Je puis ajouter, aujourd'hui, plus de dix faits aussi péremptoires que ceux que je viens de rapporter ici. Ce même traitement a été suivi d'un prompt et salutaire effet, chez quelques jeunes filles nubiles venant de la campagne, dont la menstruation avait été suspendue à leur entrée dans un pensionnat; dans ces cas le caleçon de laine est un puissant adjuvant.

DEUXIÈME SÉRIE.

Ophthalmies scrophuleuses.

Je ne rechercherai point s'il existe véritablement une ophthalmie scrophuleuse ou s'il ne faut voir dans cette affection, dont les caractères diffèrent si grandement de ceux des phlégmasies ordinaires, qu'une simple inflammation des membranes de l'œil. Je me bornerai à faire connaître le nouveau traitement que j'ai employé pour guérir cette affection rebelle, en engageant les praticiens à suivre mon exemple.

Cette seconde série ne se composera que de quatre faits (*); j'aurais pu en rapporter sept, mais comme chez les trois derniers sujets, l'opthalmie n'était pas le symptome scrophuleux prédominant, j'ai laissé leur histoire dans la série à laquelle elle appartenait plus naturellement; tels sont les exemples d'Anne Truffier et de Jeanny Toulon, classées dans la première série et de Sidonie Berloquin, appartenant à la troisième.

13e FAIT. — Aimée l'Enfant, âgée de 8 ans, petite fille chétive, portant depuis son extrême enfance de nombreux ganglions strumeux autour de la mâchoire et du cou. Aimée a la peau blanche, les ailes du nez et les lèvres sont grosses et gercées, les yeux très grands et les cils démesurément longs: ces derniers étaient comme touffus à leur pointe. L'œil gauche devint malade le 20 août 1839.

(*) Actuellement, j'en pourrais compter dix autres, qui tous peuvent corroborer ce que j'ai avancé à l'époque de ce premier travail.

La cornée se ramollit et s'ulcéra sur plusieurs points; une photophobie très pénible se manifesta presqu'au début de l'affection.

Premier traitement : Saignée du bras 250 grammes, dès le soir du même jour dix sangsues sous la paupière inférieure; pédiluve sinapisé, boissons émollientes; un séton à la nuque fut passé le 4e jour; l'œil fut baigné dans une décoction de racine de guimauve blanche et de feuilles de belladone. Le séton fut entretenu pendant deux mois; on continua les topiques émolliens et narcotiques; la petite malade fut constamment tenue dans l'obscurité et plusieurs fois purgée avec l'eau de Sedlitz ou les pastilles de calomélas à la vapeur.

Ce traitement énergique n'eut d'autre résultat que de faire perdre à la conjonctive sa coloration d'un rouge vif; elle devint pâle et violacée, l'œil semblait avoir diminué de volume. Il existait bien plusieurs petites ulcérations à la cornée, mais je ne pense pas cependant qu'il y ait eu écoulement des humeurs de l'œil; au moins je ne vis pas de perforation.

Traitement par les préparations de noyer. Il commença le 15 octobre 1839; l'enfant prit chaque jour 32 grammes de sirop et deux verres d'infusion de feuilles fraîches de noyer miellée; l'œil fut souvent lavé et baigné dans le collyre suivant :

R. Décoct. de feuilles fraîches de noyer, 192 grammes.
Ext. de Belladone, 1 gramme.
Laudan. de Rousseau, 1 gramme.

Une amélioration *très sensible* se manifesta *rapidement*. Le séton fut supprimé le 1er novembre; le 12 du même mois, c'est-à-dire le vingt-septième jour du nouveau traitement, la malade était *guérie*; elle pouvait lire *sans*

douleur, avec l'œil gauche qui est resté sensiblement plus petit, la pupille avait pris une forme ovale transversalement; elle était plus grande que la pupille de l'autre œil. On ne peut douter qu'il n'y ait eu ici une kératite et une phlegmasie de l'iris; ces affections n'avaient-elles point revêtu un caractère spécial?

Aimée Lenfant a succombé à une entérite chronique le 26 avril 1840. L'autopsie n'a point été faite.

14e FAIT. — Bobart, Prosper, dix-neuf ans, enfant de l'hospice. Il a été affecté dans son enfance d'ulcères scrophuleux qui ont laissé de nombreuses cicatrises au cou et au devant de la poitrine. En outre, il a souvent été atteint d'ophthalmies qui ont été suivies de taches nombreuses sur les cornées. Bobart n'aperçoit les objets que comme au travers d'un voile très épais.

Etat pathologique actuel : la conjonctive des deux yeux est d'un rouge pâle; la plus faible lumière est insupportable, il s'écoule des yeux des larmes abondantes et brûlantes.

Le traitement par les feuilles de noyer a commencé le 20 juin 1837; il a consisté en pilules d'extrait, trois chaque jour, et deux tasses d'infusions de feuilles fraîches. Les yeux ont été soigneusement lavés avec l'eau de feuilles de noyer, opium de Rousseau et acétate de plomb.

Deux mois de ce traitement ont suffi pour ramener les yeux du malade à l'état antérieur à l'ophthalmie. La santé générale s'est, en même temps, considérablement améliorée. La guérison ne s'est pas démentie, le jeune homme a été placé en ville et travaille.

15e FAIT. Anne Lislavoye, quatorze ans, quelques ganglions cervicaux. Le frère de cet enfant et sa sœur

aînée sont maintenant atteints de tumeurs scrophuleuses ulcérées. Anne souffre vivement d'une ophthalmie des deux yeux; il y a photophobie et larmoiment. Cette affection date déjà de plusieurs mois, les antiphlogistiques ont été à peu près infructueux.

Le traitement par les préparations de noyer a commencé le 11 avril 1840 : trois cuillerées à café de sirop, deux tasses d'infusions, collyre avec eau de noyer et le laudanum de Rousseau, *ut suprà.*

La petite malade a été guérie dans l'espace de vingt jours. Une amélioration s'était manifestée avec promptitude.

16e FAIT. — Anne Autin, douze ans, enfant de l'hospice, était atteinte d'une double ophthalmie depuis plus de quatre ans, et depuis ce temps elle n'avait pu ouvrir les yeux à cause d'une photophobie horriblement douloureuse; des larmes abondantes coulaient incessamment des yeux; aussitôt qu'on écartait les paupières, la conjonctive boursoufflée s'en échappait. Ce n'est qu'avec une peine extrême et en causant de vives douleurs, que je pus m'assurer qu'il existait plusieurs ulcérations sur les cornées; les ganglions du cou étaient engorgés. L'enfant était amaigrie, étiolée; elle restait constamment assise dans un coin obscur de la cheminée du dortoir.

Plusieurs traitements avaient été suivis longtemps et en vain; ainsi des saignées locales, de nombreux vésicatoires au cou, aux bras; un séton continué six mois; les révulsifs sur le canal intestinal; les médicaments spéciaux, tels que l'iode, le fer; les sirops de gentiane, antiscorbutique, etc., etc. Tous ces moyens ont laissé l'enfant dans l'état indiqué ci-dessus.

La petite malade a commencé le traitement par le

noyer le 20 septembre 1839 (sirop, infusions, collyre), il a été suivi avec régularité pendant huit mois. Son premier effet a été de diminuer la douleur et le larmoiement. Le 1er novembre, c'est-à-dire après quarante jours de l'emploi des préparations de feuilles de noyer, l'enfant pouvait supporter la lumière. A cette époque, je plaçai un cautère à la nuque.

Aujourd'hui 30 octobre 1840, la petite Autin est parfaitement guérie depuis six mois, sa santé générale est excellente, elle suit les classes de lecture. Le traitement de l'affection des yeux a exigé environ six mois; les ulcérations des deux cornées n'ont pas laissé de traces sensibles.

Réflexions sur le traitement des ophthalmies scrophuleuses par les préparations de feuilles de noyer.

Je les bornerai aux remarques suivantes :

1° Il est fort important de voir que ce traitement dans cette forme de l'affection, ait amené la guérison *dans tous les cas que j'ai eu à traiter*. Le plus souvent l'amélioration a été rapide; j'entends par là, que le mieux a été sensible après la première quinzaine de l'administration des préparations de noyer.

2° Le collyre, avec l'eau de noyer et les narcotiques (la morphine et la belladone), jouit d'une efficacité incontestable et très grande; (en 1840 j'employais l'opium ou les lautanum avec les narcotiques; la préparation faite ainsi devient trouble. J'ai préféré, *depuis*, la morphine ou l'extrait de belladone a faible dose d'un décigramme sur cent grammes de véhicule).

3° C'est à la décoction des feuilles de noyer qu'on doit

attribuer la meilleure part de l'efficacité du traitement, puisque dans les traitements ordinaires, les lotions simples, fortement opiacées, ne produisent que bien rarement un repos aussi franc et aussi prompt.

4° Les préparations de feuilles de noyer, ont en général une action plus prompte sur les affections chroniques des yeux, que sur les engorgements ganglionnaires.

5° Aucun des malades traités, cités dans cette seconde série, n'a éprouvé de rechute jusqu'à ce jour.

TROISIÈME SÉRIE.

Tumeurs scrophuleuses ulcérées.

J'ai formé cette série de vingt faits; j'aurais pu la rendre plus nombreuse, mais je tenais surtout à n'y comprendre que des sujets que j'avais pu suivre un long espace de temps.

17e FAIT. — Auguste Davy, huit ans, enfant de l'hospice, petite taille, poitrine peu développée, yeux larmoyants, paupières habituellement gonflées et rouges.

Cet enfant est atteint depuis deux ans d'un engorgement de tous les ganglions cervicaux, tant sous-occipitaux que sous-maxillaires. La tuméfaction est considérable des deux côtés, volume du poing; il existe sur la tumeur du côté droit, cinq ulcératiens à bords décollés et violacés; il n'y a que deux plaies au côté gauche. L'enfant mange peu, il est triste et apathique.

Le traitement par le noyer a commencé le 20 juin 1837: infusions, sirop, lotions. Sur les plaies, charpie imbibée

de la décoction de noyer; quelquefois une pommade d'axonge et de poudre de feuilles de noyer.

Après deux mois, les ulcérations ont un meilleur aspect; elles ont diminué d'étendue, leur nombre est resté le même, la tuméfaction des côtés du cou a très sensiblement diminué, l'enfant est mieux portant, il a de l'appétit, il est plus gai, bruyant.

Au 1er janvier 1836 (six mois de traitement), l'état du cou a peu changé, l'appétit s'est soutenu.

Le traitement a été plusieurs fois suspendu pendant l'année 1838, de sorte qu'on peut estimer à dix mois le temps du traitement réel qui n'a produit que fort peu de chose. Tout à coup, au mois de février 1839, on vit des signes nombreux et évidents d'une amélioration: les plaies marchèrent dès lors vers la cicatrisation qui fut complète le 25 mars suivant. Ainsi le traitement a exigé plus de deux ans.

Depuis ce temps, la santé de Davy s'est soutenue et, pour prévenir des rechutes, j'ai mis l'enfant à l'usage du noyer, pendant les deux hivers de 1839 et 1840: il est encore à l'hospice général.

18e FAIT. — Auguste Neau, dix ans, enfant du dépôt. Développement général en rapport avec l'âge. Cet enfant est atteint, depuis six mois seulement, d'un gonflement ganglionnaire sous le menton; il y existe une ulcération de deux centimètres de diamètre.

Le traitement par le noyer a commencé le 20 juin 1837: pilules, infusions, lotions. Après deux mois, amélioration très sensible, la suppuration est de meilleure nature; quelques ganglions voisins de la plaie ont disparu. Le petit malade est *turbulent*.

Après six mois, qui comprennent l'automne et la pre-

mière partie de l'hiver, l'enfant n'a rien gagné; le 1er mai 1839, Auguste est entièrement guéri, il a pris de la force et jusqu'à ce jour la guérison ne s'est plus démentie. Le traitement, comme celui du fait précédent, a duré deux ans; l'appétit et la gaité ont été constants.

19e FAIT. — Modeste Oger, quinze ans, des Ponts-de-Cé, petite taille, teint pâle, chairs molles, sans appétit, non encore menstruée, engorgement considérable des ganglions sous-auriculaires à droite, avec une ulcération de trois centimètres.

Cet état de situation date d'une année; il existe au côté gauche du cou une tumeur moins volumineuse, surmontée également d'une ulcération.

Le traitement par le noyer a commencé le 15 avril 1839. D'abord infusions seules, plus tard sirop et pilules, quelques bains salés, deux ou trois purgations avec l'eau de Sedlitz. Après quarante cinq jours de traitement, gaité, appétit, fermeté des chairs, coloration de la peau qui devient naturelle, diminution *considérable* des engorgements du cou. La guérison était complète le 10 septembre suivant, cinq mois de traitement. La menstruation s'est établie franchement dès le mois d'août et continua régulièrement jusqu'au mois de mai 1840.

A cette époque les règles se supprimèrent; en même temps les ganglions du cou se tuméfièrent de nouveau. Nouveau traitement : saignée du bras, émollients, bains tièdes; les ganglions se sont abcédés rapidement, trois foyers ont été ouverts avec la lancette; pus crémeux et de bonne nature, retour aux préparations de noyer, guérison complète et solide le 18 juin.

20e FAIT. — Louis Gazeau, vingt-deux ans, fermier à

Saint-Martin-de-Beaupreau. Ganglions strumeux abcédés, au cou et sous la mâchoire à droite; affection datant de trois années; guérison complète par les seules infusions de noyer continuées pendant deux ans.

21e FAIT. — Chalumeau, Célanie, maison des dames Augustines. Ganglion à la nuque, ulcère large à l'épaule droite. Traitement par le noyer, à partir du 10 juin 1830. Guérison complète après trois mois; elle ne s'est pas démentie.

22e FAIT. — Berloquin, Sidonie, onze ans, maison des sœurs Augustines. Tumeur volumineuse avec ulcération, sous le menton, ophthalmie chronique à l'œil droit. La première affection date de deux ans, la seconde de trois mois. Guérison après trois mois et demi de traitement par le noyer. Rechute pendant l'hiver de 1840. Tumeurs nouvelles promptement abcédées, bon état général, appétit; l'enfant en partant pour Nantes ne portait que trois petites plaies de peu d'importance.

23e FAIT. — Joubert, Rosalie, dix-sept ans, enfant de l'hospice. Teigneuse, teint blafard, tumeur sous-auriculaire, à droite, abcédée depuis trois ans.

Le traitement par le noyer a commencé le 1er juillet 1839. La guérison de la scrophule était complète à la fin d'octobre. Rosalie est restée guérie jusqu'à ce jour (7 février 1841); elle n'est pas encore menstruée.

34e FAIT. — Delaunay Louise, onze ans, enfant du dépôt. Tumeurs ganglionnaires abcédées, sous l'angle de la mâchoire à droite; les ulcérations datent de six mois. Le traitement par le noyer a duré du 22 décembre 1839 au 1er juillet 1840. Guérison soutenue et complète.

25e FAIT. — Pasquier, Agathe, douze ans, enfant du dépôt. Développement en rapport avec l'âge, peau blanche, lèvres épaisses. Engorgement sous-occipital volumineux, tumeur ganglionnaire *ulcérée* sous le menton et sous l'oreille gauche. Guérison soutenue après six mois de traitement.

26e FAIT. — Henriette Henriade, enfant de l'hospice, seize ans. Rachitique depuis son extrême enfance, non menstruée, ganglions sous-occipitaux et tumeurs claviculaire abcédées, fièvre habituelle, toux sèche le soir. Traitement par le noyer du 20 juin 1837 au 24 août.

Guérison des plaies, les engorgements sous-occipitaux ont persisté. Mort de phthisie tuberculeuse le 4 août 1838.

27e FAIT. — Berthier, Marie, treize ans, enfant de l'hospice, guérie de la teigne depuis un an. Ganglions strumeux *suppurés* sous l'oreille gauche ; cette affection date de trois ans. Traitement par le noyer, le 20 juin 1837 ; l'influence du traitement a été rapide. La guérison était obtenue après quarante deux jours ; elle s'est soutenue.

28e FAIT. — Noyer, Désirée, neuf ans, enfant de l'hospice. Engorgements strumeux sous-occipitaux et sous-auriculaires avec trois ulcérations à droite.

Cet enfant est assez robuste, teigne guérie depuis quelques mois. Traitement par le noyer, le 20 juin 1837. Cicatrisation solide après six mois ; les ganglions se sont lentement effacés. La guérison s'est soutenue.

29e FAIT. — Anne Priou, douze ans, enfant de l'hospice. Engorgement ganglionnaire sous-occipital, tumeurs ulcérées sous la branche droite de la mâchoire. Traite-

ment par le noyer le 20 juin 1837. La cicatrisation des plaies était parfaite après deux mois; rechute le 2 décembre, reprise du traitement; guérison complète et durable le 1er janvier 1838. La totalité du traitement a exigé six mois; aujourd'hui les cicatrices sont blanches et solides.

30e FAIT. — Marguerite Trieul, douze ans, maison des dames Augustines. Cet enfant est atteint de la scrophule depuis l'âge de deux ans. Sa mère a succombé à une affection cancéreuse, sa sœur aînée est morte d'affections scrophuleuses, deux frères ne sont pas entachés.

Marguerite, dont les traits sont carrés, la voix nazillarde, porte sous le menton une tumeur surmontée de deux ulcérations qui datent de dix-huit mois; des ganglions engorgés. L'enfant a été longtemps soumise infructueusement aux traitements par les amers simples, gentiane, houblon, etc. Le traitement par le noyer a commencé le 2 juillet 1840. Pendant les premiers mois il a sensiblement amélioré la santé générale et l'état des plaies, qui se sont même cicatrisées pendant quelques jours. Rechute presqu'immédiate, déterminée par les premiers froids de novembre. Aujourd'hui, 10 janvier 1841, la malade est chétive; elle porte de nouvelles plaies sous le menton; elle continuera le traitement.

31e FAIT. — M. Fil., sous-diacre, à Cholet, porte un ulcère scrophuleux sur l'avant-bras gauche qu'on a longtemps traité en vain par les moyens ordinaires. La sœur de ce jeune homme est atteinte de tumeurs ganglionnaires abcédées, au cou. M. F. est faible, maigre, sans appétit, ses extrémités sont froides et deviennent violettes et marbrées au moindre froid; il est atteint d'engelures chaque hiver.

Traitement par le noyer le 6 octobre 1840; ses effets sur la santé générale se manifestèrent favorablement après vingt jours. La plaie prit bientôt un meilleur aspect, mais comme ses bords étaient minces et profondément décolés, je les détruisis avec la potasse. La cicatrisation ne se fit point attendre.

Dans ce fait, l'action favorable des préparations de noyer fut particulièrement remarquable sur la santé générale. Le malade acquit de la force, de l'activité, « *C'est une nouvelle vie pour moi,* m'écrivait-il. »

La sœur de M. Fil. a suivi, sans que je l'aie vue, le même traitement; elle s'est entièrement guérie dans l'espace de six mois.

32e FAIT. — Paimot, Emilie, quinze ans, enfant de l'hospice. Peu d'intelligence, non menstruée; engorgements strumeux couverts de quatre ulcérations, sous l'oreille droite. Traitement par le noyer le 20 juin 1837. Au 1er août, cicatrisation des plaies et diminution très sensible de l'engorgement. Cette fille, épileptique, *guérie de la scrophule,* a été transférée à l'hospice des Incurables.

33e FAIT. — Neveu, Louise, huit ans, enfant de l'hospice. Idiote, tête singulièrement prolongée en arrière, quoique le front soit très saillant. Guérie de la teigne depuis un an. Gonflement strumeux ulcéré sous l'oreille droite.

Traitement par le noyer le 20 juin 1837. Aucune action pendant les trois premiers mois; les bords minces de la plaie ont été ébarbés, la cicatrisation était achevée et solide le 20 février 1838. Ici la guérison eut lieu pendant l'hiver; rechute au mois d'août; nouveau gonflement qui s'abcéda promptement; reprise du traitement pendant

3

lequel l'enfant a succombé à une encéphatite aigue, le 8 octobre 1830. Le cadavre a été *soustrait* à l'autopsie.

Le développement brusque d'un état inflammatoire dans les parties affectées, qu'on voit ici au milieu des détails de l'histoire incomplète de ce sujet, s'est offert plusieurs fois à mon observation et ce mémoire en offre quelques autres exemples. Je pense que le traitement par le noyer a été cause de ce phénomène qui, dans ce cas, n'eut rien de grave. Cette turgescence inflammatoire n'est-elle pas une preuve de l'influence énergique et spéciale du médicament?

34e FAIT. — Toulon, Théodore, vingt-huit ans, laboureur à Savennières; enfance exempte de scrophules; jamais de syphilis; l'affection actuelle date de quinze mois.

Engorgement considérable de tous les ganglions de la circonférence du cou; il existe sur cette région *dix* plaies suppurantes; leur pourtour est dur, coupé à pic. Au bas du cou, près le sternum, on voit une plaie plus large que les autres, dont les bords sont profondément décollés et frangés. La santé générale du sujet est assez bonne. Un traitement régulier a longtemps été suivi dans les salles de l'hôpital d'Angers; il n'a produit aucun bien. Le traitement par le noyer a commencé le 25 avril 1840. Après vingt jours, amélioration très sensible; meilleur aspect des plaies, suppuration moins abondante; le malade, qui jusque là ne pouvait mouvoir le cou, exécutait facilement des mouvements de rotation. Le 1er juin, gonflement inflammatoire de *tous les ganglions;* il se forme *rapidement une vaste* collection purulente sous la branche droite de la machoire; de cet abcès incisé, il s'écoula un pus lié et de bonne nature. Le 3 juillet, le malade qui a toujours suivi le traitement avec régularité, n'a plus que

trois petites plaies insignifiantes qui fournissent très peu de suppuration. Se trouvant à peu près guéri, Toulon ne s'est plus présenté à ma consultation; je ne sais ce qu'il est devenu.

35[e] FAIT. — Britteau, Anne, quinze ans, des Ponts-de-Cé. Elle n'est point encore menstruée, cheveux châtains, crépus, yeux gris; quelques cicatrices anciennes des deux côtés du cou. Un foyer purulent existe près de l'angle de la mâchoire à gauche; il peut contenir trois cuillerées de liquide.

Un second foyer, plus considérable, occupe la face palmaire de l'avant bras gauche. Ce dépôt fut ouvert le 10 septembre 1839. Il s'en écoula un demi verre de matière grumeleuse avec débris de nature tuberculeuse.

Un troisième foyer, plus vaste que les précédents, est situé à la partie interne et supérieure du mollet droit. La peau, sur toutes ces tumeurs, n'a pas changé de coloration. Deux autres collections purulentes soulèvent encore le cuir chevelu et causent une tension fort douloureuse; ils ont le volume d'un demi œuf. Il existe encore un autre foyer au-dessous de la paupière inférieure de l'œil droit. Toutes ces collections de pus ont été précédées de tuméfactions dures et non douloureuses, sauf celles de la tête qui le sont devenues à mesure de leur développement. Toutes les suppurations se sont formées lentement.

Il n'y eut pour moi aucun doute sur la nature scrophuleuse de la maladie, et je vis dans chaque abcès autant de foyers de matière tuberculeuse ramollie. Je soumis la malade au traitement par le noyer, le 10 septembre 1839. Les dépôts furent successivement ouverts avec l'instrument. Après trois mois et demi la santé de la ma-

lade se trouva singulièrement améliorée, son appétit et sa gaîté revinrent complètement; tous les foyers purulents se vidèrent et se cicatrisèrent, à l'exception de ceux du mollet et de la tête qui suintaient encore.

Le 21 janvier 1840, Anne Britteau fut atteinte d'une double pneumonie à laquelle elle a succombé le 28. Je ne pus obtenir l'autopsie pour constater l'état des poumons.

36e FAIT. — Landrin, René, 10 ans, de Morannes. La mère de cet enfant est morte de phthisie tuberculeuse; un de ses frères de scrophules en bas âge. René est affecté depuis six années. Son cou est énormément gonflé et couvert d'ulcérations, au nombre de vingt-deux. Le volume du cou égale celui de la tête qui ne peut exécuter aucun mouvement de rotation. L'enfant porte à la cuisse droite deux larges cicatrices, suites d'anciennes suppurations. Il a été traité infructueusemeut pendant plusieurs années par le houblon, la gentiane, la préparation d'iode, etc.

Le traitement par le noyer a commencé le 13 décembre 1839. Les premiers signes d'amélioration sont apparus vers le milieu du mois de mars 1840. Le cou est devenu plus libre, la tête a pu exécuter des mouvements de rotation. Après dix mois de traitement régulier le cou avait repris son volume normal, il n'existait plus que neuf plaies dont la suppuration était peu abondante. L'enfant est gai, il a bon appétit. En outre des préparations de noyer, le traitement a nécessité quelques applications de sangsues; il a fallu faire quelques résections de brides et de portions de peau décollée et amincie. Les cautérisations avec le nitrate d'argent ont été fréquemment répétées.

Tout ce que je viens de dire de la situation meilleure de Landrin ne donne qu'une idée imparfaite des effets favorables obtenus par le traitement sur cet enfant, dont l'état affreux devait faire craindre qu'il succombât, ou faire croire à une incurabilité; cependant tout porte à penser aujourd'hui, que sa guérison sera complète vers l'automne de 1841.

Je ferai remarquer que les nombreuses plaies de Landrin n'étaient pas douloureuses, circonstance de bon augure, quelles que soient l'étendue de la perte de substance et l'abondance de la suppuration, car les douleurs incessantes épuisent plus rapidement les malades que les écoulements sanieux.

Remarques sur les faits de cette troisième série.

Je viens de rapporter vingt observations d'ulcérations consécutives à un travail inflammatoire développé, soit dans les ganglions, soit dans le tissu cellulaire environnant. Quelques-uns des malades avaient été traités infructueusement par des médecins connus et dans les hôpitaux.

Les préparations de feuilles de noyer, dans ces cas, ont agi avec une efficacité aussi marquée que pour les autres formes de la scrophule; on peut remarquer même que l'action a été généralement plus prompte que dans les engorgements simples; on se rappellera qu'il en avait été de même pour les ophtalmies.

Sur les vingt sujets de cette dernière série, quatorze ont été complétement guéris et leur guérison s'est soutenue. Deux des enfants dont l'état était considérablement amélioré, ont succombé à des affections autres et bien appréciées; les cinq autres, bien qu'ils n'aient pas

été guéris, et que leur traitement paraisse devoir exiger beaucoup de temps encore, sont aussi des exemples de l'action favorable du traitement.

Il a fallu, le plus ordinairement, de deux à six mois pour amener la guérison des tumeurs strumeuses ulcérées. Pour les cas graves, le traitement a dû être prolongé deux années et plus, en donnant au malade un ou deux repos de quelques semaines. Dans ces cas réfractaires on trouve le plus ordinairement des noyaux de matière tuberculeuse ayant la dureté du fibro-cartilage.

Tous les malades de la série n'ont pas moins bien supporté le traitement que ceux des autres séries.

Relativement aux pansements, j'ai remarqué que les plumaceaux de charpie fine, imbibés de décoction de noyer, avaient plus d'efficacité que les onguents digestifs, et même la poudre de feuilles de noyer répandue sur des cataplasmes. Cette poudre *sèche* sur les plaies de mauvais aspect, est préférable aux digestifs, elle donne promptement de la vie aux chairs, et les granulations de la cicatrice n'ont pas tardé à se montrer à leur surface.

Dans les cas de profond décollement des bords, j'ai été obligé de les enlever avec l'instrument ou de les détruire avec la potasse. Les pansements ont eu lieu matin et soir; une compression légère, régulièrement exercée sur les parties malades, et un peu de chaleur entretenue par quelques enveloppes de laine, ont été utiles.

J'ai quelquefois prescrit des bains alcalins ou salés sans craindre pour les plaies le contact du liquide.

Les enfants de l'hospice, et ce sont ceux-là qui m'ont fourni la majorité des cas de ce mémoire, n'ont en rien changé leur genre de vie; même régime alimentaire; un seul repas de viande par jour, presque toujours bouillie ou en ragoût; mêmes vêtements, même habitation, vaste

salle ordinairement très froide en hiver, mais sans aucune humidité. L'enseignement dans les classes a continué pour tous les malades qui ont pu assister aux leçons. Les jeux au grand air, même en hiver, n'ont pas été défendus. On voit que sous plusieurs rapports, les soins hygiéniques avaient à gagner, et c'est ce que j'ai facilement obtenu. Les vêtements de laine furent distribués plus tôt et retirés plus tard qu'aux autres enfants de l'hospice; on donna aux malades affectés de gonflements de ganglions au cou, des bonnets de laine avec oreillères s'attachant sous le menton. La viande fut plus fréquemment rôtie et du vin rouge fut donné aux petits malades.

QUATRIÈME SÉRIE.

Gonflement des os, nécroses et caries scrophuleuses.

37ᵉ FAIT. — Charles Nau, 9 ans, enfant de l'hospice. Peu développé, atteint depuis deux ans d'un gonflement du premier métatarsien du pied droit. La pression sur ce point est fort douloureuse. Il existe à quelques millimètres plus haut, un trajet fistuleux qui laisse couler de la sanie peu colorée, sans odeur fétide. Un stylet porté dans la plaie, pénètre dans la direction du gonflement, sans qu'on puisse toucher l'os immédiatement. — Traitement par le noyer le 20 juin 1837. — La cicatrisation de la plaie était opérée le 24 août; à cette époque, l'os avait déjà sensiblement diminué de volume; le 28, la guérison était complète. Le traitement général a été continué pendant le reste de l'hiver; depuis lors la guérison s'est soutenue.

38e FAIT. Charles Aufray, 10 ans, enfant de l'hospice. Chétif, tête volumineuse, tumeur considérable sur le dos du pied droit avec plaie fistuleuse qui laisse pénétrer le stylet jusqu'au premier os métatarsien qui est gonflé et *ramolli*. Cette affection remonte à dix-huit mois. Traitement par le noyer le 20 juin 1837.

Deux mois de traitement n'apportèrent aucune amélioration. Application de sangsues autour de la plaie. Au 1er janvier 1838, diminution sensible du gonflement. Apparition d'une tumeur au côté gauche de la poitrine, abcès dans le tissu cellulaire sus-costal; il fut ouvert de bonne heure. Le 1er décembre 1839, après quatorze mois de traitement par le noyer, guérison complète et soutenue.

39e FAIT. — Joseph Mercier, onze ans, enfant de l'hospice. Gonflement des ganglions cervicaux, faiblesse générale, appétit nul, carie du deuxième os du métatarse du pied droit. La plaie fistuleuse permet de pénétrer dans la substance ramollie de l'os, la phalange correspondante est malade; cet os a triplé de volume. Il existe en outre à la face plantaire du même pied un foyer purulent sur le point de se faire jour au dehors. Ces divers maux remontent à cinq mois; le traitement a exigé onze mois (de juillet 1838 à février 1839). La guérison s'est soutenue. L'enfant a été placé en ville.

40e FAIT. — Vincent Nau, dix ans, enfant de l'hospice, frère de deux autres scrophuleux appartenant à la même maison. Ganglions strumeux au cou, les deux premiers os du métacarpe de la main gauche sont gonflés et ramollis, il y a plaie fistuleuse et possibilité de pénétrer dans la substance des os. Traitement par le noyer le 20 juillet 1838; il a duré six mois. Pendant ce temps

la plaie s'est plusieurs fois cicatrisée et rouverte, il en est sorti plusieurs parcelles osseuses. Guérison le 1er février 1839; elle s'est soutenue parfaitement.

41e fait. — Coutant, Florence, huit ans, maison des dames Augustines, atteinte depuis deux ans. Tumeurs sous-auriculaires des deux côtés, régions carpienne et métatarsienne des mains et des pieds gonflées, rouges et douloureuses; elles sont surmontées, *toutes*, de trajets fistuleux qui pénètrent jusqu'aux os ramollis. Traitement par le noyer le 1er juin 1839; il a duré huit mois. Les plaies sont entièrement guéries et les os revenus à leur volume *presque* normal. L'enfant n'a point encore repris ses couleurs et son embonpoint ordinaire; il porte quelques ganglions strumeux au cou, le traitement sera continué.

42e fait. — Charlotte-Françoise, seize ans, enfant de l'hospice. Constitution lympathique très prononcée, faiblesse, gonflement considérable des os malaire et de l'apophyle zygomatique à droite, avec plaie suppurante depuis une année. Articulation du coude gauche gonflée; trajet fistuleux en avant de l'épicondyle, sanie abondante, le stylet pénètre dans l'os. Gonflement du cubitus gauche au tiers inférieur de sa longueur; l'os est ramolli, le stylet pénètre aussi dans sa substance. Genou droit triplé de volume, portant trois petites plaies suppurant abondamment. Tibia gauche exostosé avec plaie suppurante; il est sorti par cette ouverture un grand nombre de lamelles osseuses.

Traitement par le noyer commencé le 4 août 1837. Vers la fin de ce même mois la santé générale semble gagner quelque chose; en septembre l'enfant s'est affaibli

rapidement; il est mort le 14 de ce mois. Un état fébrile était habituel chez lui depuis fort longtemps.

43e fait. — Avril, Marie, dix ans, enfant de l'hospice malade depuis deux années. Gonflement strumeux des ganglions cervicaux, tumeur sous-mentale abcédée, articulation du coude gauche doublée de volume et ankylosée. Il existe en dedans et en dehors de ce coude des plaies suppurant beaucoup. Marie vomit souvent ses aliments; elle éprouve une fièvre habituelle depuis plusieurs mois.

Traitement par le noyer le 20 juin 1837. Au 20 août suivant, amélioration très remarquable de la santé générale, la fièvre hectique a complétement cessé, les digestions sont bonnes, les plaies sont les mêmes. Au 1er janvier 1838, modifications avantageuses dans l'état de ces dernières; leur cicatrisation était achevée le 1er septembre 1839. Le traitement a exigé plus de deux années; depuis quatre ans l'enfant n'a point éprouvé de rechutes.

44e fait. — Goupil, 8 ans, hospice général. Enfant petit, chétif, chairs pâles et flasques, et atteint depuis un an; ganglions cervicaux engorgés; genou gauche considérablement gonflé, les extrémités articulaires du fémur et du tibia sont presque doublées de volume, la capsule articulaire renferme plusieurs cuillerées de sérosité; il existe sur l'épine du tibia, à la même jambe, une plaie fistuleuse d'où s'écoule beaucoup de sanie; ce membre est très amaigri; l'enfant souffre; il est atteint d'une fièvre continue. Traitement par le noyer le 4 juin 1838; il n'a pas été régulièrement suivi. L'enfant toussait beaucoup; l'auscultation de la poitrine avait fait reconnaître une excavation tuberculeuse vers le sommet du poumon gauche. Goupil est mort le 4 décembre suivant.

45ᵉ FAIT. — Delaunay, Anne, neuf ans, enfant de l'hospice. Engorgement strumeux des ganglions du cou, tumeurs abcédées à la paroi externe des deux orbites avec nécrose et exfoliations; gonflement de l'articulation du coude gauche avec plaie fistuleuse laissant pénétrer le stylet jusqu'à l'épicondyle.

Traitement par le noyer, le 1ᵉʳ janvier 1838. Après dix-huit mois (deux hivers et un été) on obtint la guérison des plaies aux orbites; les cicatrices qui leur succédèrent, profondément adhérentes, ont causé non-seulement un éraillement des paupières, mais encore elles ont entraîné sensiblement le globe de l'œil en dehors. L'affection du coude a bien guéri, l'articulation peut se fléchir un peu et s'étendre complètement. L'enfant a pu travailler.

Rechute pendant l'hiver de 1839 à 1840. Alors, tuméfaction des ganglions cervicaux, suppuration rapide, gonflement des os métatarsiens du pied gauche avec abcès, autre collection purulente considérable en dedans et au-dessus du genou du même côté. Reprise du traitement; après sept mois de son usage régulier, le cou était guéri; à l'articulation du cou il ne reste qu'une petite plaie superficielle; le genou est guéri, mais en revanche, la plaie du pied laisse écouler beaucoup de sanie. La santé générale est encore mauvaise; l'enfant manque de toute énergie. Mis à l'usage de l'huile de foie de morue, il n'a jamais pu vaincre sa répugnance; il n'en a pris que quelques cuillerées. On revient aux préparations du noyer.

46ᵉ FAIT. — Lislavoie, Euphrasie, treize ans. Santé chétive. Elle est sœur de deux enfants scrophuleux. Euphrasie est malade depuis trois ans; engorgements sous

maxillaires abcédés, carie de la première phalange du gros orteil du pied droit. Traitements ordinaires longs et sans résultats; emploi du noyer le 11 septembre 1840. La guérison a été obtenue en quatre mois.

47e fait. — Partenaire, Pierre, dix-neuf ans, enfant de l'hospice : affecté de scrophules depuis l'âge de sept ans. Sa taille est peu développée, son teint est étiolé; il porte depuis plusieurs années un gonflement considérable au genou gauche. Cette articulation est presque ankylosée. On voit sur la surface du genou huit ulcérations fistuleuses suppurant beaucoup; la jambe, relativement à la cuisse, est fortement déviée en dehors; les muscles du mollet sont atrophiés; à la cuisse, en dedans, on voit deux larges cicatrices rayonnées adhérentes au fémur. Ce sont les traces des premières irruptions de la maladie.

Partenaire a été soumis au traitement par le noyer le 20 juin 1837. Antérieurement, il avait fait usage de tous les moyens ordinairement prescrits. Les préparations de noyer ont été administrées pendant deux années sans aucune amélioration dans l'état du genou, dont les plaies ont toujours suppuré. La santé générale, au contraire, fut améliorée beaucoup; l'estomac a toujours bien supporté les médicaments; l'extrait de feuilles de noyer a quelquefois été porté jusqu'à quatre-vingts centigrammes par jour. Le malade avait pris de l'embonpoint, la jambe affectée y participait, Partenaire avait repris de sa gaîté.

Le 10 mai 1840, je soumis le malade au traitement par l'huile de foie de morue, à la dose de deux fortes cuillerées par jour. Le genou a été lotionné avec de l'eau iodurée; un mieux-être très sensible et rapide s'est ma-

nifesté et ne s'est pas démenti. Aujourd'hui (mars 1844) Partenaire, qui pouvait à peine se traîner avec des béquilles, marche sans appui. Une seule petite plaie reste au genou; le volume de l'articulation est considérablement diminué; la santé générale est bonne. Partenaire travaille dans la maison comme tailleur.

48ᵉ FAIT. — Barthelmot, Maria, cinq ans. Son frère est scrophuleux, et dans un tel état qu'il a été admis dans la section des incurables. L'affection de la petite Marie remonte à un an; elle a débuté à la suite d'une fièvre urticaire. Il se déclara alors des engorgements strumeux au cou, aux jambes, aux cuisses et au coude gauche, lequel se gonfla considérablement. Tous ces points s'abcédèrent successivement et fournirent une suppuration abondante. L'enfant avait une fièvre constante, le plus léger mouvement lui arrachait des cris de douleur.

Le traitement par le noyer commença le 24 juin 1840. Sirop, infusions, bains de bras avec la décoction de feuilles et le son de froment.

Une amélioration très sensible s'est promptement manifestée. Le 15 juillet la fièvre n'existait plus; le 10 août il se déclara une ophtalmie des plus intenses, avec photophobie très douloureuse : collyre avec décoction et laudanum de Rousseau; vésicatoire à la nuque (il fut supprimé bientôt); guérison de l'affection des yeux en vingt-cinq jours.

Le 12 octobre, après trois mois du traitement général, l'enfant est venu seul, et à pied, à ma consultation.

Les yeux étaient encore sensibles à la lumière. Le coude a beaucoup diminué, les plaies donnent peu. Au mois d'août, il s'était formé des abcès dans les deux mollets; ces foyers se sont ouverts spontanément et se

sont bientôt cicatrisés; il existe encore une petite plaie au mollet de la jambe gauche. Je n'hésite pas à croire que l'enfant guérira avec le retour du printemps.

49e FAIT. — Julie Gourdon, dix-neuf ans, maison des dames Augustines. Engorgement des ganglions sous-maxillaires, gonflement du corps de la clavicule droite avec ulcère fistuleux. L'affection date de six mois seulement.

Traitement par le noyer à partir du 2 novembre 1839. Guérison complète au mois de mai 1840; elle s'est maintenue.

50e FAIT. — Sophie ***, onze ans, enfant chétif; gonflement de l'articulation du pied droit qui existe depuis l'âge de quatre ans. Deux ulcérations se sont formées dès la première année sous les malléoles, il sortit, par une de ces plaies, des parcelles osseuses pendant la deuxième année et les suivantes. La suppuration fut toujours abondante. Les fléchisseurs du pied se rétractèrent et maintinrent le pied dans une extension forcée. L'enfant souffrait continuellement, il avait de la fièvre chaque jour.

La petite malade fut soumise au traitement amer ordinaire: houblon, gentiane, sirop antiscorbutique, bains de mer qui irritèrent les plaies et rendirent la santé générale moins bonne.

Le traitement par le noyer a commencé en novembre 1837; il fut continué pendant huit mois. Il produisit d'abord une amélioration remarquable sur les plaies et le gonflement des os. La santé générale se fortifia. Deux mois après la suspension du traitement les plaies se cicatrisèrent complétement, l'articulation s'ankylosa solide-

ment, la guérison s'est maintenue. La jeune fille marche aujourd'hui le pied tendu, elle boite peu, les cicatrices sont blanches et solides.

51e FAIT. — Desp., rue Saint-Evroult, enfant de dix ans, bien développé, chairs blanches; carie du troisième os du métatarse du pied droit. Cette affection remonte à deux années; quelques parcelles osseuses sont sorties en 1838, il avait été traité jusque là par les amers ordinaires.

L'administration des préparations de feuilles de noyer a commencé le 10 juin 1840.

Après un mois, cicatrisation de la plaie fistuleuse; elle se rouvre le 4 septembre, nouvelle cicatrisation le 30 du même mois. Nouvelle ulcération en octobre, elle ne dura que vingt jours. Tumeur synoviale au devant de l'articulation du pied qui s'étend jusqu'au voisinage de la cicatrice, ponction et évacuation du liquide.

Le nouveau traitement a été suivi pendant six mois, il a plusieurs fois favorisé la cicatrisation de la plaie, mais n'a pas influé sensiblement sur le gonflement osseux, dont les exfoliations successives deviennent la cause de nouvelles ulcérations. Je ne sais pas si l'extravasation de la synovie provient d'une altération de la capsule. Les surfaces articulaires ne sont pas malades, car l'enfant marche et saute sans éprouver aucune douleur. L'enfant a quitté Angers pour Rennes. Je n'en ai plus entendu parler.

52e FAIT. — Leseur, Louise, âgée de dix-neuf ans, est atteinte depuis cinq ans d'une carie de l'articulation du pied droit. Vers l'âge de seize ans, Louise, dont la maladie était loin d'être aussi grave qu'elle l'est aujourd'hui,

vit ses règles; elles apparurent périodiquement pendant huit mois, puis elles cessèrent lorsque sa santé fut plus profondément altérée. Il se manifesta au début de l'affection plusieurs tumeurs qui s'abcédèrent, il en existait au pied droit, au coude et à l'aisselle du même côté. Tous ces foyers furent ouverts avec la lancette. Deux autres collections formées dans les ganglions du cou, s'ouvrirent spontanément. La malade fut traitée par les amers ordinaires.

Le 1er avril 1840, lorsqu'on me confia le traitement de Louise, elle était dans l'état suivant.

Tous les os du pied droit sont gonflés et ramollis, il existe autour du coude-pied trois plaies fistuleuses d'où s'écoule beaucoup de sanie très fétide. En introduisant un stylet, on sentait que son extrémité s'enfonçait dans la substance des os. Les ulcères du cou donnaient beaucoup de suppuration, il y avait fièvre habituelle; la malade souffrait, elle se plaignait de douleurs profondes vers l'épine dorsale entre les épaules. L'auscultation de la poitrine fit reconnaître que l'air ne pénétrait pas dans la partie supérieure du poumon droit; la malade avait conservé un peu d'appétit, elle n'avait pas de diarrhée.

Le traitement par les feuilles de noyer a commencé le 1er avril 1840: sirop, infusions, lotions, injections, cataplasmes avec eau de noyer, etc.

Une amélioration très remarquable s'est promptement manifestée tant dans l'état général que dans celui des plaies. Celles du cou se cicatrisèrent dans l'espace de vingt jours et ne se sont pas ouvertes depuis; les plaies du pied donnèrent moins de sanie, leur aspect devint meilleur; la fièvre cessa complétement, la malade *ne toussa plus*. Cette tendance si favorable ne persista pas malheureusement au-delà du troisième mois, le pied se

gonfla de nouveau, la suppuration fut plus abondante, les parois de l'articulation s'ulcérèrent et toute la circonférence de la poulie de l'astragale put être parcourue par la pointe du stylet. Je désespérai du mal et je proposai l'amputation qui fut rejettée.

Le traitement par le noyer, qui avait été suspendu pendant une vingtaine de jours, fut repris avec activité et aux mêmes doses : deux cuillerées de sirop par jour, trois tasses d'infusions, bains et lotions, plumaceaux imbibés de la décoction de feuilles de noyer.

Aujourd'hui, 25 janvier 1841, tous les accidents dûs à cette recrudescence ont depuis longtemps disparu, l'articulation est très peu mobile maintenant, la sanie qui s'en écoulait a diminué de moitié ; la malade n'y ressent plus de douleurs comme par le passé, l'appétit est très vif, les digestions sont bonnes, Louise reprend un peu d'embonpoint. Voilà pour 'es avantages obtenus, mais un nouvel accident semble menacer la malade ; une douleur profonde s'est manifestée dans les lombes, le côté gauche de cette région est douloureux à la pression. La malade ne marche que courbée en avant; surviendra-t-il un ramollissement vertébral ? J'ai prescrit une application de sangsues sur le point douloureux; le traitement général sera continué.

Cette histoire sera reprise plus tard.

53e FAIT. — Ferruau, Frédéric, neuf ans, enfant délicat. Il a un frère atteint du même mal que lui. Les accidents actuels datent d'une année.

Gonflement des os de l'articulation du pied gauche, avec deux plaies fistuleuses sur le coude-pied et six ulcérations autour des deux malléoles. Le stylet passé dans la plaie antérieure ne touche pas les os immédiatement.

Le traitement par le noyer a commencé le 12 novembre 1838, il a duré dix-huit mois ; une guérison complète èt soutenue en a été la suite. L'enfant ne boite pas en marchant.

54e FAIT. — Leprêtre, Jean, seize ans, de Brain-sur-l'Authion, atteint de scrofules depuis un an seulement, présente l'état suivant : tuméfaction considérable de l'articulation du pied gauche, avec six ouvertures fistuleuses, par lesquelles il est sorti un grand nombre de fragments osseux.

Traitement par le noyer. Commencé le 10 octobre 1839, il a été contiuué jusqu'au 1er avril 1840, époque où toutes les plaies étaient entièrement cicatrisées. La guérison s'est parfaitement soutenue, l'articulation a repris sa mobilité naturelle, quoique les os aient gardé plus de volume que ceux de l'autre pied.

55e FAIT. — Frémond, dix ans, rachitique depuis plusieurs années, atteint de courbure latérale de l'épine dorsale, ganglions cervicaux nombreux; il présente, en outre, un gonflement de la clavicule gauche avec plaie, une carie de l'articulation coxo-fémorale droite avec luxation en haut et en arrière et plaie fistuleuse. Des dépôts par congestion se sont ouverts en dehors et en dedans de la cuisse. Cette abondante suppuration épuise l'enfant qui est sous l'influence d'une fièvre hectique continue; le petit malade n'a pas dormi depuis quinze jours, le moindre mouvement lui cause des douleurs atroces, il ne peut se tenir qu'assis sur le bord d'un fauteuil, la tête appuyée sur le dossier d'une chaise garni d'un oreiller. Le pauvre enfant a été traité longtemps par les médicaments ordinaires.

Le traitement par le noyer a commencé le 8 avril 1840 : sirop, 40 grammes par jour, trois verres d'infusions, bains généraux dans l'eau de noyer et de son, lotions et injections des plaies avec la décoction de ces mêmes feuilles. Dès le 15 avril, l'enfant a pu se coucher horizontalement et dormir, les douleurs avaient diminué. A la fin de juillet le malade put se soutenir et marcher avec des béquilles; la suppuration était toujours considérable; au mois d'août il fut obligé de garder le lit.

Aujourd'hui, 24 octobre 1840 et depuis le 1er septembre, l'enfant a repris ses béquilles et peut se promener à quelques centaines de pas de sa maison; la fièvre a disparu, la suppuration est toujours abondante, l'appétit et les forces ont augmenté.

Aux faits déjà nombreux de cette série j'en ajouterai quelques-uns remarquables par leur gravité et les beaux résultats du traitement par le noyer; ils sont à la connaissance de plusieurs de mes confrères.

56e FAIT. — Gidouin, Joséphine, de la Bohalle, treize ans, développement suffisant. Ganglions strumeux cervicaux, datant de quatre années; gonflement douloureux et considérable du genou droit.

Il y a deux ans (en 1840), de nombreux foyers purulents formés autour de l'articulation, furent ouverts avec l'instrument; d'autres foyers s'ouvrirent spontanément et suppurèrent comme les précédents pendant dix mois; alors de violentes douleurs privaient la malade de tout sommeil.

Au mois de septembre 1841, le genou, très volumineux, portait trois ouvertures fistuleuses fournissant une abondante suppuration; la malade était affaiblie par une fièvre permanente, elle gardait le lit et tout mouvement

était insupportable; amaigrissement, perte compléte et depuis longtemps de l'appétit.

Les traitements ordinaires ne produisant aucune amélioration, on amena la malade à Angers et je lui prescrivis le traitement par le noyer; il consista en infusions, sirop, bains, injections d'eau de feuilles de noyer.

Sous l'influence de cette médication, la malade trouva bientôt le repos, le sommeil et l'appétit. Cinq mois suffirent pour amener la guérisou. L'articulation, dont les os avaient été atteints au point de s'exfolier à plusieurs fois, gagna un peu pour la mobilité. La marche a lieu aujourd'hui sans aide, le genou tendu.

57e FAIT. — Bélanger Louise, vingt-sept ans, de Segré, réglée à quinze ans; à dix-sept ans, carie sur plusieurs points du coude gauche, demi ankylose de l'articulation; à vingt ans, même accident à l'articulation du poignet du même côté, la main et le bras acquirent trois fois le volume du bras droit; suppuration et ankylose du poignet. Une année après, carie de l'os malaire à droite. Cette partie de la figure fut bientôt sillonnée de nombreuses cicatrices imitant les traces du lupus herpes. Le pouce de la main droite fut envahi à l'âge de vingt-cinq ans; les articulations suppurèrent et s'ankylosèrent; il en était sorti de nombreuses parcelles osseuses.

La menstruation n'a jamais étê supprimée; elle a été amoindrie sans cesser d'être régulière. Traitée à Segré et à Angers, pendant quinze mois sans guérison, je l'ai soumise au traitement par le noyer.

Le 23 juin 1840, le poignet, sur l'articulation, mesurait dix pouces de circonférence; celle du coude a douze pouces, elle est ankylosée : quatre pilules d'extrait de feuilles de noyer de 20 centigrammes par jour, infusions,

bains prolongés d'eau de noyer; bandage roulé avec bande de flanelle.

Le 24 juillet, le poignet a diminué de quinze lignes, la face est dans le même état; pansements de cette partie avec plumaceaux de charpie imbibés de décoction de noyer. La santé générale a gagné, l'appétit est revenu.

3 octobre : bonne santé générale, poignet réduit à sept pouces un quart, c'est-à-dire deux pouces de diminution depuis le 24 juillet; coude réduit à huit pouces; boursouflement de la face étendu aux paupières. Continuation du traitement.

J'ai perdu de vue la malade en octobre 1840; je suppose, par les précédents détails, qu'elle a continué à gagner par le traitement heureux qu'elle a suivi pendant cinq mois.

58e FAIT. — Jeanne Fiacre, seize ans, de la Bohalle, non menstruée. Gonflement de l'articulation du pied droit, avec ulcération pénétrante, exfoliation de lamelles osseuses (12 juillet 1843). Guérison complète dans l'espace de quatre mois. Jeanne peut marcher sans béquilles.

Remarques générales sur les faits de la quatrième série.

L'action du traitement par les préparations de feuilles de noyer sur la carie scrophuleuse est très lente, mais elle est évidente et à la longue très efficace, surtout si les os ne sont pas largement dénudés de leur périoste. Ainsi, on a vu des ulcères fistuleux pénétrant dans les articulations dont les os étaient évidemment altérés puisqu'il y avait eu expulsion de parcelles osseuses, se terminer par une guérison solide dans l'espace de six mois. Je doute qu'aucun autre traitement soit aussi favorable dans des circonstances semblables.

Les dix-neuf faits de la quatrième série, peuvent se diviser en deux groupes à peu près égaux en nombre, le premier se composera des faits qui n'offrent que des affections de moindre gravité, c'est-à-dire celles qui n'ont atteint les os que dans la continuité de leur corps ou les articulations des os courts, sans perte étendue du périoste; dans le second groupe sont rangées les maladies des os composant les grandes articulations.

Sur les neuf faits du premier groupe, huit offrent des exemples de caries des os des pieds et des mains et le neuvième une nécrose de la clavicule.

Dans les dix cas graves qui forment le second groupe, on retrouve bien encore quatre caries des os du pied, mais elles appartiennent à l'articulation tibio-tarsienne; trois aux os du coude, deux à ceux formant le genou, et enfin une carie de l'articulation coxo-fémorale, avec ulcères fistuleux et luxation complète du fémur. Tous les enfants qui ont succombé appartenaient à cette série. Avant le traitement par les préparations de noyer, tous les malades avaient été longtemps soumis aux méthodes ordinaires, et infructueusement.

Sur les dix-neuf sujets de la série, huit ont obtenu une guérison aussi complète que possible; tous ceux-là sont restés guéris jusqu'à ce jour. Parmi les dix autres, deux ont été cicatrisés momentanément, ils ont éprouvé des rechutes; quatre avaient obtenu une amélioration suffisante pour autoriser à penser qu'ils obtiendraient une guérison définitive. Le mal, chez trois enfants, a été rebelle au traitement; enfin deux enfants sont morts de tubercules pulmonaires ramollis.

En continuant l'examen des résultats obtenus pour les malades de cette quatrième série, je vois que tous ceux du premier groupe, moins deux, ont été guéris, et que

les guérisons pour ceux du second, sont au nombre de quatre seulement, jusqu'à présent.

La durée du traitement le moins long dans la quatrième série, a été de six mois; quatre guérisons ont été obtenues dans cet espace de temps. Pour six malades, il a fallu continuer le traitement de dix à dix-huit mois consécutifs. Quelques-uns des enfants ont continué l'usage des feuilles de noyer pendant vingt-six mois, presque sans interruption; aucun de ces sujets n'en a souffert, ils ont pu, au contraire, supporter sans inconvénient les influences si fâcheuses de la saison froide.

Comme dans les traitements des sujets des autres séries, les bains généraux salés et de décoction de feuilles de noyer, assez multipliés, ont été salutaires. Les malades ne doivent entrer dans les bains salés que lorsque leurs plaies sont bien enveloppés, c'est le contraire pour les bains de feuilles de noyer.

Il n'y a aucun avantage à couvrir les articulations malades de cataplasmes émollients; on ne devra se servir de ce topique que dans les cas d'inflammations douloureuses des téguments, et lors des rechutes; il faut les discontinuer aussitôt que l'état douloureux est dissipé.

Les injections avec la décoction de feuilles de noyer dans les trajets fistuleux, sont *extrêmement* utiles. Elles modifient l'état des surfaces ulcérées et la suppuration ne tarde pas à prendre les caractères de celle que produisent les bourgeons de cicatrisation.

Quelqnes-uns des malades de la quatrième série, ont éprouvé des rechutes. Les plaies, d'abord cicatrisées, se sont rapidement ulcérées. Cette récidive n'a pas toujours eu le froid pour cause; mais, quelle qu'ait été l'influence déterminante de la nouvelle inflammation, elle a marché avec rapidité et la suppuration, de bonne nature, s'est

manifestée promptement. Ce fait s'est présenté chez quelques sujets des autres séries.

Dans le trente-troisième fait, on remarque une recrudescence inflammatoire que je n'attribue pas à l'action excitante du traitement, tandis que chez le sujet du trente-quatrième fait, Théodore Toulon, je suis persuadé que c'est à l'influence spéciale de la médication qu'il faut attribuer la brusque phlegmasie de tous les ganglions cervicaux, et en grande partie aussi, à ce que le sujet était vigoureux et sanguin. Quoique le plus souvent, lors de ces rechutes apparentes, j'aie continué le traitement général du noyer, peut-être vaudrait-il mieux le discontinuer et n'employer que les antiphlogistiques, à moins que les sujets soient très affaiblis.

J'ai encore deux faits à rapporter qui offrent une variété plus rare de l'affection scrophuleuse; ils étaient trop peu nombreux pour que j'en formasse une cinquième série.

58e FAIT. — Mlle Labatte, âgée de vingt-deux ans, d'Angers; peau blanche diaphane; visage taché de nombreuses éphélides, cheveux noirs; peu et mal réglée. Le bras gauche est deux fois plus volumineux que le bras droit; la peau en est rugueuse, chagrinée et profondément sillonnée, surtout vers le coude et autour du poignet. Cette articulation en paraît comme luxée en dehors. Tous les doigts sont énormément tuméfiés et écartés les uns des autres.

Il existe près du coude et au poignet, plusieurs plaies fistuleuses qui se dirigent vers les têtes articulaires des os. Le coude est ankylosé, le poignet ne conserve plus que des mouvements bornés de flexion, de même que les doigts; les os des phalanges du pouce sont cariés. Il

est sorti un grand nombre de parcelles osseuses et du coude et du poignet; en résumé, l'aspect de l'avant-bras rappelle celui que peut produire l'éléphantiasis. Mlle Labatte est atteinte de cette affection depuis sept ans. Elle avait suivi sans succès plusieurs traitements quand elle me fut adressée par mon frère, M. le docteur Mirault.

La malade fut soumise au traitement par les préparations de feuilles de noyer; sirop, infusions, bains de décoctions de feuilles fraîches; compression régulière sur tout le membre au moyen de bandes de flanelle. J'obtins, dans trois mois, pour la santé générale, plus d'énergie, de l'activité; l'appétit et les forces revinrent, la menstruation se régularisa et fut plus abondante. Pour le bras, on obtint une diminution de cinq centimètres sur la circonférence; les plaies furent réduites de nombre et d'étendue. La malade prit des bains de mer; ils fortifièrent encore la santé.

La malade continua le traitement général pendant l'hiver suivant et presque toute l'année 1840. Le 27 octobre 1840 : Mlle Labatte jouit d'une bonne santé, son bras gauche est à peine plus volumineux que le droit, la peau est restée rugueuse et sèche, les articulations du poignet et des doigts ont repris assez de mobilité pour permettre tous les ouvrages à l'aiguille; le coude est à peu près immobile.

59e FAIT. — Bélanger, Louise, 27 ans, de Segré; réglée depuis l'âge de quinze ans. Elle fut affectée, vers l'âge de treize ans, d'un gonflement considérable du coude gauche; il s'y forma un premier abcès. A dix-sept ans tout l'avant-bras participait de l'affection strumeuse; à vingt ans, l'articulation radio-carpienne fut atteinte du

même mal. Plusieurs ouvertures fistuleuses se formèrent autour du poignet. Depuis l'établissement de cette suppuration l'avant-bras et le bras grossirent considérablement, le membre tripla de volume; les deux articulations malades s'ankylosèrent; celle du poignet se déforma et fut rejetée latéralement vers le radius. La peau de tout le bras devint rugueuse, sillonnée de rides épaisses; c'était l'aspect de l'éléphantiasis. A vingt-un ans, la joue droite devint le siège d'un lupus; à vingt-cinq ans, le pouce de la main droite fut atteint, il doubla de volume et toutes ses articulations se soudèrent après de longues suppurations qui entraînèrent plusieurs fragments des phalanges.

La malade a été longtemps traitée à Segré, elle a passé quinze mois consécutifs dans les salles de l'Hôtel-Dieu, à Angers, sans qu'aucun des traitements auxquels elle fut soumise produisît une amélioration sensible. En 1833, elle prit trente bains de mer qui suspendirent les progrès de l'affection pour quelques mois seulement, puis elle reprit sa marche.

Etat de la malade au 22 juin 1840 : menstruation peu abondante, mais régulière; absence d'appétit, fièvre chaque soir; la circonférence du coude est de trente-trois centimètres, celle du poignet de vingt-deux centimètres. Il y a un découragement profond.

Le traitement par le noyer a commencé le 25 juin 1840; il consista en quatre pilules d'extrait chaque jour, trois verres d'infusion et de deux bains de bras dans la décoction, également chaque jour; purgations salines chaque semaine; pour les pansements, plumaceaux imbibés de décoction de feuilles de noyer et compression régulière avec une bande de flanelle; les doigts furent comprimés séparément.

Etat de la malade au 3 octobre 1840, après trois mois et dix jours de traitement :

Santé générale bonne, menstruation plus abondante; la circonférence du poignet est réduite de cinq centimètres, elle n'est plus que de dix-huit centimètres, le coude est plus réduit encore, son pourtour n'est plus que de vingt-quatre centimètres. La tuméfaction de la joue s'est étendue vers l'œil en diminuant dans le sens opposé.

Suspension du traitement pendant quinze jours.

Le 5 décembre 1840, six mois de traitement, le poignet est à seize centimètres, le coude est resté le même ; la santé générale se soutient bien, le traitement sera continué.

CONCLUSIONS.

Soixante malades, affectés de la scrophule sous diverses formes, ont été traités par les préparations de feuilles de noyer.

Sur ce nombre on compte plus de trente guérisons qui ne se sont pas démenties; je puis ajouter aujourd'hui que plusieurs jeunes filles alors, devenues mère de famille, sont accouchées d'enfants qui jusqu'à présent n'ont présenté aucune trace de l'affection maternelle; plusieurs d'entr'eux ont de dix à quinze ans.

Dix-huit des sujets traités, bien que non guéris, ont éprouvé une amélioration très remarquable à leur état; le plus grand nombre d'entre eux pouvait espérer la guérison; quatre malades n'ont rien obtenu du traitement, *pour l'affection locale.*

Quatre enfants sont morts pendant le traitement, deux ont succombé à la phthisie tuberculeuse, *qui est aussi de la scrophule;* un troisième à une encéphalite et le quatrième à une pneumonie double.

Ce traitement fournit des résultats assez remarquables pour qu'il soit sérieusement examiné et soumis au contrôle des médecins des hôpitaux qui, mieux que les autres, peuvent le faire administrer exactement et comparativement.

L'usage longtemps continué des préparations de feuilles de noyer n'a jamais déterminé d'effets fâcheux sur l'économie. Ce médicament, la feuille de noyer, qu'on peut ranger dans la classe des amers légèrement aromatiques, jouit d'une efficacité à peu près constante dans les affections scrophuleuses.

Les préparations de noyer activent d'abord la digestion et la circulation; elles donnent une énergie remarquable à toutes les fonctions. Ont-elles une action spéciale sur le système lymphatique? Les faits rapportés dans ce mémoire autorisent à le penser. Sous leur influence les chairs deviennent plus fermes, la peau acquiert une teinte rosée et perd promptement sa pâleur chlorotique. Existerait-il dans la feuille de noyer un autre principe que le tannin, lequel n'est sans doute pas étranger à l'action tonique du végétal?

Je ne ferai point ici un examen comparatif du traitement que je préconise et de ceux qui sont généralement employés; les conditions dans lesquelles se trouvaient les malades dont j'ai cité les exemples, ont assez prouvé que ces divers traitements avaient été sans efficacité quand j'ai eu recours aux préparations de noyer. Je terminerai donc ici ce mémoire, en donnnant le formulaire des préparations dont je fais usage; les praticiens qui voudront

expérimenter le traitement pourront l'appliquer exactement à leurs malades et en apprécier les effets avec précision.

1° Les infusions de feuilles de noyer sont faites en jetant une forte pincée de feuilles de noyer, fraîches ou sèches, dans 250 grammes d'eau bouillante. On édulcore avec du sucre ou avec le sirop dont je vais donner la préparation. J'ai toujours fait prendre deux ou trois tasses de cette infusion chaque jour; on peut en donner jusqu'à cinq, dans les vingt-quatre heures.

2° La décoction des feuilles de noyer qui agit si avantageusement en lotions, en injections dans les trajets fistuleux, dans les pansements des ulcères *en général,* en imbibant la charpie, doit être plus chargée que l'infusion. J'emploie une demi poignée de feuilles coupées pour un litre d'eau, et l'ébullition est prolongée de dix à quinze minutes. Cette décoction est également fort utile en bains locaux et généraux et pour fomenter les croutes faveuses de la face, le cuir chevelu des enfants teigneux et les engelures des pieds et des mains.

3° L'extrait de noyer est préparé par la méthode de déplacement. En employant les feuilles séchées, on a le moyen de renouveler cette préparation autant qn'on en a besoin pendant toutes les saisons.

4° On prépare le sirop avec l'extrait en en mettant 40 centigrammes par 32 grammes de sirop simple. Le sirop sera toujours plus agréable, s'il est fait avec la décoction de feuilles fraîches, et, fussent-elles sèches. Quand les feuilles sont fraîches, on peut en composer un sirop sans y ajouter d'extrait; il est ainsi suffisamment énergique pour les enfants.

5° Aux petits enfants je donne deux ou trois cuillerées à café de sirop dans les vingt-quatre heures; pour les

adultes, je n'ai jamais dépassé 64 grammes. La dose ordinaire est de 36 à 40 grammes.

6° Les pilules d'extrait de feuilles de noyer, contiennent chacune 20 centigrammes d'extrait rendu solide par une quantité suffisante de poudre de feuilles de noyer; j'en fais prendre de deux à quatre par jour.

7° Enfin, dans quelques cas où il est utile de frictionner une région malade, j'emploie la pommade suivante :

Ext. de noyer,	30 grammes.
Axonge fraîche,	50 grammes.
Huill. ess. de Lavande,	15 centigrammes.

Les frictions doivent être faites avec douceur et pendant dix minutes, deux fois par jour.

Quoique chacun puisse bien comprendre que les effets du traitement doivent être lents à se manifester, je ne puis trop répéter que le médecin doit user de persévérance.

Si les préparations de feuilles de noyer ont été sans efficacité dans les mains de quelques praticiens, c'est que le malade ou le médecin lui-même se sont fatigués d'un remède *trop simple.* Il faut savoir attendre pour obtenir une guérison durable, il n'y a pas seulement à combattre le mal local, mais encore à modifier profondément la constitution du sujet.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

Ce second mémoire fut inséré dans les archives générales de médecine en février 1844, c'est-à-dire trois années après la première publication sur le traitement des scrophules par les feuilles de noyer.

Il avait pour but d'apporter des faits nouveaux en assez bon nombre, très propres à corroborer les résultats favorables que j'avais annoncés, et, de plus, de compléter l'histoire des malades laissés en voie de traitement, comme, aussi, d'apprendre ce qu'il était advenu de ceux que j'avais présentés comme guéris. C'est surtout quand il s'agit de maladies chroniques affectant l'économie tout entière, qu'il est indispensable de suivre les faits avec persévérance, puisque ce n'est qu'après un long espace de temps qu'il est permis de compter sur une guérison durable.

En laissant s'écouler ces trois années, j'avais l'espoir que ce nouveau mode de traitement serait contrôlé, surtout par les médecins attachés aux services hospitaliers pour les enfants, dans lesquels les comparaisons peuvent être nombreuses et faciles.

Rien, pendant ce laps de temps, n'a été publié en France sur ce sujet, cependant l'emploi des préparations des feuilles de noyer devint usuel dans la pratique d'un certain nombre de médecins à Paris, surtout dans la pratique particulière, ce qui m'autorise à penser qu'on en a retiré dès lors de bons effets.

Pendant ce temps, à l'étranger, un seul médecin de l'université de Bonn, en Prusse, le docteur Kerentzwald, a publié six faits de guérison de la scrophule par les feuilles de noyer. M. le docteur Cunier, de Bruxelles, en a dit quelques mots dans sa revue ophthalmologique, mais sans avoir expérimenté le nouveau traitement; je reviendrai plus tard sur l'opinion de cet habile oculiste.

Dans le mémoire de 1841, les faits sont groupés dans quatre séries.

La première série comprenait dix faits, sous la dénomination d'engorgements strumeux non ulcérés.

A cette époque, je n'avais obtenu dans ce groupe que quatre guérisons; mais je disais que le traitement avait été favorable à tous les malades, particulièrement pour leur santé en général.

Voici les renseignements que j'ai pu recueillir sur chacun des sujets cités dans le premier mémoire :

1° Joséphine Girault est restée guérie.

2° Anne Truffier habite encore l'hospice général; elle est restée guérie.

3° Ménard est *entièrement* guéri depuis deux ans, et depuis ce temps, il n'a pas éprouvé la plus légère indisposition ayant rapport à son affection scrophuleuse.

4° Constance est guérie, elle a vu reparaître quelques nouveaux ganglions; aujourd'hui il ne reste que deux petits noyaux indurés et indolents.

5° Jenny Toulon me semblait guérie, je l'ai entièrement perdue de vue.

6° Jaquet Louis est resté parfaitement guéri. Sa vigueur actuelle répond de son avenir; il habite les Ponts-de-Cé.

7° Louise Bausset ne s'est plus représentée à ma consultation.

8° Bourgeonneau est maintenant domestique, il est parfaitement guéri. Il fut atteint d'un nouvel engorgement pendant l'hiver de 1840 à 1841, un nouveau traitement eut du succès.

9° Boulay Maria est restée guérie depuis le mois de juin 1841; elle habite à Angers, de même que le sujet précédent.

10° Davineau est resté parfaitement et solidement guéri depuis le mois d'avril 1841.

En résumé, l'état actuel des sujets de la première série, traités avant 1841, est celui-ci : huit des dix malades habitent à Angers et sont guéris depuis longtemps; j'ignore l'état des deux absents.

DEUXIÈME SÉRIE.

Ophthalmies scrophuleuses,

Cette deuxième série ne se composait que de quatre faits; on sait qu'un des sujets mourut en 1839, après la guérison de son affection des yeux; les trois autres sont restés guéris jusqu'à ce jour et sans aucune rechute.

TROISIÈME SERIE.

Engorgements strumeux abcédés.

Cette série était nombreuse, elle se composait de vingt

faits. Voici les renseignements que j'ai pu recueillir sur chacun des sujets (1844) :

1° Auguste Davy, guéri en 1841, n'a pas éprouvé de rechutes; il habite chez sa mère, à Paris.

2° Auguste Nau, porté comme guéri, est resté tel jusqu'à ce jour; il habite à Angers.

3° Modeste Oger, guérie une première fois en 1839, éprouva une rechute en 1840; elle fut sans gravité. Cette jeune fille est restée guérie depuis lors et jouit d'une santé florissante depuis le 18 juin 1840; elle habite les Ponts-de-Cé.

4° Louis Gareau, guéri en 1841, n'a éprouvé aucun nouvel accident.

5° Célanie Chalumeau, guérie d'abord, éprouva une recrudescence du mal en 1841. Un traitement de quelques mois suffit alors pour rétablir sa santé. Je ne sais où habite cet enfant.

6° Berloquin Sidonie est partie pour Nantes en 1841. Cette malade avait beaucoup gagné par le traitement. A son départ elle portait encore trois petites plaies. J'ai perdu les traces de cette petite malade.

7° Rosalie Joubert, guérie en 1841, n'a pas éprouvé de rechute; elle habite l'hospice général, à Angers.

8° Delaunay, Louise, guérison qui ne s'est pas démentie depuis le 1er juillet 1840. Cette jeune fille habite le village d'Avrillé, près Angers.

9° Pasquier, Agathe, est aujourd'hui tapissière à Angers; elle est restée guérie, sans aucune rechute.

10° Berthier, Marie, qui avait été rapidement guérie en 1837, est morte de phthisie tuberculeuse, en 1842.

11° Désirée Noyer, habite Paris; on m'a dit, à l'hospice général, qu'elle avait toujours conservé sa santé.

12° Anne Priou, n'a éprouvé aucune rechute. Cette

jeune fille habite l'hôpital général, elle est attachée au service de la pharmacie.

13° Marguerite F. J'ai perdu de vue cet enfant.

14° L'abbé F., guéri en 1838, est resté guéri.

15° Emilie Paimot, guérie en 1838, est morte en 1841, dans une attaque d'épilepsie, à l'hospice des Incurables.

16° Toulon, Théodore. J'ignore ce qu'est devenu ce malade, pour lequel le traitement avait été favorable.

17° Landrin est mort de la scrophule en 1841. L'état de cet enfant s'était amélioré à tel point, lors de son départ pour Morannes, que j'osai espérer sa guérison.

Trois malades de cette troisième section, qui ne comptait plus en 1841 que dix-sept sujets, périrent encore dans les deux années suivantes; Marie Berthier, Emilie Paimot et Landrin.

En somme, les guérisons obtenues dans la troisième série, dès l'année 1841, au nombre de quatorze, ne se sont pas augmentées. Ce n'est pas que les sujets en voie de guérison n'aient vu celle-ci se consolider définitivement, à l'exception de Landrin, car, tous ceux qui n'ont pas succombé, sont actuellement guéris. Le nombre des succès a donc réellement augmenté de trois, comme celui des décès.

QUATRIÈME SERIE.

Gonflements et carie scrophuleuses des os,

Au mois d'avril 1841, huit des dix-neuf malades de cette série, étaient guéris ; tous les autres avaient éprouvé une amélioration marquée dans leur état.

Deux des sujets appartenant au deuxième groupe de la série, avaient succombé à la phthisie tuberculeuse. Je

vais donner des renseignements sur les dix-sept sujets encore vivants en 1844.

1° Charles Nau est actuellement à Paris; on m'a assuré qu'il était resté guéri.

2° Charles Aufray est sorti guéri de l'hospice; ses maux sont revenus depuis. Il est aujourd'hui chez son père qui est dans une profonde indigence; je suppose que son état a dû s'aggraver.

3° Joseph Mercier habite Angers; il est resté guéri.

4° Vincent Nau est, actuellement, un enfant svelte, actif et très intelligent; il habite l'hospice général; sa santé ne s'est jamais démentie depuis trois ans. Cependant, il existe toujours un petit trajet fistuleux sur le dos de la main gauche, dont *les os ne sont pas gonflés*. Sans doute, une nécrose très circonscrite entretient la plaie.

5° Coutant Florent n'a pas reparu.

6° Avril, Marie, du deuxième groupe, est actuellement guérie. Elle habite l'hospice des Incurables comme fille de service. Son coude est ankylosé.

7° Lislavoie est restée guérie; elle habite à Angers, chez sa mère, rue Boisnet.

8° Parthenaire, Pierre, deuxième groupe, complétement guéri et *marchant sans béquilles*, a été condamné, en 1841, pour vol dans l'hospice; il est mort en 1842, dans la maison de détention de Fontevrault, de *phthisie tuberculeuse*.

9° Berthelmot, Maria, deuxième groupe, véritable martyre des scrophules, dont l'état déplorable avait été amélioré à ce point, que cet enfant avait pu marcher seul et venir à mon cabinet, après cinq mois de traitement, fut atteinte de nouveau aux premiers froids. Son coude se gonfla beaucoup; une ophthalmie aussi intense que la première la frappa de nouveau. Les lèvres s'ulcérèrent :

il se forma des abcès dans les deux mollets qui se firent jour par onze ouvertures; enfin, la cuisse gauche fut envahie par un vaste abcès. Tous ces symptômes, si terribles, furent combattus pendant l'année 1841. Il n'existait plus, de tant de plaies, que quatre trajets fistuleux, deux à la cuisse et deux au coude gauche.

L'hiver suivant fut encore terrible pour la pauvre enfant que je perdis de vue pendant trois mois; elle continuait, *disent les parents*, de prendre les infusions de feuilles de noyer.

Le 20 mars 1842 je visitai cet enfant. L'épine rachidienne formait une saillie anguleuse à la douzième vertèbre dorsale; il y avait tuméfaction des chairs, douleurs à la percussion la plus légère. De nouvelles plaies s'étaient ouvertes au coude et à la cuisse; une fièvre hectique minait la malade; enfin, une toux fréquente, avec crachats purulents, complétaient ce triste tableau.

Au mois d'avril, le corps de la vertèbre parut complétement affaissé, la colonne se couda à angle très prononcé; un abcès par congestion se fit jour au flanc gauche, au-dessus de l'épine iliaque supérieure. A cette époque, le traitement fut repris avec une nouvelle activité. Il consista particulièrement en bains multipliés, dans la décoction de feuilles de noyer; le traitement interne ne fut pas moins actif.

Le 8 août 1843, Maria, dont les lombes font une saillie anguleuse de trois à quatre centimètres, porte une plaie fistuleuse qui communique avec la vertèbre altérée. A l'exception de cette plaie, qui fournit peu de matière, *toutes les autres* sont entièrement cicatrisées depuis trois mois; le coude gauche est complétement ankylosé; toutes les autres articulations sont mobiles.

La malade marche *seule* depuis le mois de mai 1843,

ce qu'elle n'avait pu faire depuis le mois de septembre 1840. Elle ne tousse plus depuis longtemps; la santé générale paraît bonne; l'appétit est considérable. Est-ce l'annonce d'une guérison complète ?

Je ne hasarderai point de répondre ici, je dirai seulement que le traitement a combattu plusieurs fois, et avec succès, des désordres qui entraînent ordinairement la mort. Cette observation est précieuse en ce qu'elle empêchera de désespérer entièrement du salut des scrophuleux, *quelle que soit la gravité de leur état.*

10° Gourdon, Julie, affectée d'une carie de la clavicule, est un des sujets pour lesquels le traitement par le noyer a été d'une complète efficacité. Cette jeune fille, chétive, malingre, a grandi, s'est fortifiée, en même temps que la maladie de l'os se guérissait sans aucun retour.

Cette jeune fille habite Saint-Léonard, près Angers.

11° Sophie M***, habite Angers; elle est restée complétement guérie; l'articulation du pied est ankylosée; le talon est relevé. La jeune fille marche néanmoins, facilement, et boite à peine.

12° Despl.... Ce malade a quitté Angers; son état n'offrait pas de gravité.

13° Louise Leseur. Cette pauvre fille, aussi misérable que Maria Bertelmot, avait été guérie en 1840 de quelques plaies au cou et à l'aisselle; la carie de l'articulation du pied donnait moins de suppuration. Cette amélioration ne continua pas. Le pied malade se gonfla de nouveau; une sanie abondante s'en écoula; la sonde faisait reconnaître sur l'astragale une grande surface rugueuse.

L'épine dorsale fut plus douloureuse au point qui avait été d'abord malade; l'apophyse épineuse de la huitième vertèbre dorsale *fit une saillie* très marquée. Sur la droite

et sur la gauche de ce point, et très profondément, on sentait *manifestement* une fluctuation.

Ce ne fut pas tout encore; l'arcade sourcilière gauche, vers l'angle externe de l'œil, se gonfla; il s'y forma une collection purulente. Une autre semblable altération se manifesta sur la branche droite de la mâchoire. Ces deux abcès s'ouvrirent spontanément et à la même époque.

Pour combattre les progrès de la carie vertébrale, j'ouvris deux larges cautères aux deux côtés de la vertèbre altérée, sur les tumeurs fluctuantes. Le traitement général interne par le noyer, fut continué activement; le pied fut baigné et pansé avec la décoction de ces feuilles.

Ces soins eurent un heureux résultat; la carie vertébrale *guérit;* les abcès *furent résorbés,* et Louise qui, depuis longtemps, ne pouvait se transporter de son lit à sa chaise que courbée en double et avec douleur, put se tenir *droite* et *marcher*, ce qu'elle a toujours fait depuis la guérison du ramollissement vertébral. Cette dernière affection ne s'est pas renouvelée.

En 1841, la malade fut atteinte de phthisie tuberculeuse. On reconnut évidemment une matité très prononcée dans les régions sous-claviculaires et vers la partie postérieure et supérieure du poumon droit; les crachats étaient *purulents;* fièvre continue; sueurs nocturnes et diarrhée; la malade, contre mon attente, résista à tout.

En 1842, l'astragale fut complétement rejeté du pied. Je possède cet os, ou plutôt le reste de cet os, ayant quatre centimètres dans un sens, et trois sur l'autre diamètre. La surface articulaire lisse de l'os est détruite presque sur tous les points.

Août 1843. L'articulation du pied est en partie ankylosée; les plaies donnent peu de suppuration; la malade peut *marcher plusieurs centaines de pas* avec l'aide d'un

bâton, ce qu'elle n'avait pu faire depuis cinq ans. Louise a pris de l'embonpoint, elle mange *énormément*, mais sa voix qui est éteinte depuis plusieurs mois, une toux fréquente avec crachats opaques, font craindre une recrudescence de l'affection des poumons.

Louise Leseur est morte de phthisie en 1844.

14° Ferruau, Frédéric, est resté parfaitement guéri depuis 1839.

15° Leprêtre, Jean, comme le sujet précédent, habite la commune de Brain-sur-l'Authion. Comme Ferruau, il est resté guéri, sans aucune rechute, depuis 1840. Ces deux jeunes gens étaient atteints de carie de l'articulation du pied; plusieurs *fragments osseux* avaient attesté la gravité du mal.

16° Frémond, sujet du 55e fait du premier mémoire, avait obtenu quelque amélioration dans son état, qui était véritablement affreux. Il marchait déjà avec des béquilles. Le traitement fut abandonné, et je perdis le malade de vue. Il habite à Angers. Sa situation est devenue déplorable. (Ses parents sont dans une misère affreuse.)

17° Charlotte-Françoise, inscrite au premier mémoire sous le n° 42, et Delaunay, Anne. sous le n° 45, sont mortes de phthisie tuberculeuse.

En appréciant l'état actuel des sujets de la quatrième série, on peut voir que deux des sujets qui n'étaient pas guéris en 1841, le sont aujourd'hui, ce qui porte à dix le nombre des sujets guéris dans cette série.

Parmi les enfants qui ont succombé, je noterai la jeune Delaunay, qui avait d'abord éprouvé une grande amélioration. De nouveaux gonflements osseux, de nouvelles ulcérations se manifestèrent ultérieurement, et quand elle succomba, son corps tout entier en était couvert. Deux

des sujets de cette série que je croyais perdus, Maria Berthelmot et Louise Leseur, ont obtenu une grande amélioration. J'osai croire à leur guérison qui eût été due, très évidemment, au mode de traitement et à la persévérance de son emploi.

Il est rare de voir des malades guérir d'une carie vertébrale avec abcès par congestion. A l'exemple ci-dessus, je pourrais en ajouter un autre, dans lequel de vastes abcès s'ouvraient dans l'aîne et au pourtour de l'articulation coxo-fémorale, provenant de l'altération du corps d'une des vertèbres lombaires. Ce malade, traité par M. le docteur Mirault, mon frère, a fait usage, fort longtemps, des préparations de feuilles de noyer. J'aurais rapporté cette observation remarquable, si le traitement par le noyer avait été le seul mis en usage; dans ce cas, on employa aussi le quinquina, le fer et la gentiane, etc.

FAITS NOUVEAUX.

Je rangerai les faits que je vais rapporter dans l'ordre que j'ai déjà suivi; ce seront d'abord les cas d'engorgements strumeux simples, puis les ophtalmies scrophuleuses; viendront ensuite les tumeurs strumeuses ulcérées, et les caries des articulations.

1er FAIT. — Bodineau, Rosalie, neuf ans, Angers. Lèvres et aîles du nez grosses, yeux bruns, cheveux châtains, peau molle, embonpoint assez prononcé.

Cette jeune fille a été traitée et guérie d'une ophtalmie scrophuleuse par les feuilles de noyer, au mois de juin 1840. Le traitement avait exigé *vingt-six jours*. Je n'avais

pas mentionné ce fait dans mon premier mémoire, parce que cette enfant n'avait pas été ramenée à ma consultation.

Le 16 juin 1843, engorgement considérable des ganglions sous-maxillaires des deux côtés; l'œil droit est malade, les conjonctives palpébrales et oculaires sont boursoufflées; plusieurs taches leucomateuses existent sur les cornées; il y a photophobie.

Le traitement par le noyer a commencé le même jour. (Sirop, infusions de feuilles fraîches, purgation de dix en dix jours avec le sulfate de magnésie.)

La guérison était complète au cinquième mois du traitement. L'histoire de l'ophtalmie sera rapportée plus loin.

2e FAIT. — Gend..., cordonnier, place Sainte-Croix, Angers, 17 ans; grande taille, peau blanche, formes efféminées, lèvres grosses, cheveux châtain-clair, indolence habituelle, bon appétit, bon sommeil.

Sous les oreilles, deux tumeurs du volume d'un œuf, empâtées, dans lesquelles existent quelques noyaux plus fermes que le tissu ambiant. Ces engorgements existent depuis six mois; ils se sont accrus lentement.

Le traitement par les feuilles de noyer a commencé le 15 juillet 1843. Il a consisté en infusions de feuilles fraîches, avec sirop, aucun topique; bains de rivières, trois par semaines; un repas de viande chaque jour.

Vingt jours de ce traitement ont suffi pour diminuer les tumeurs cervicales des deux tiers de leur volume. Le malade, qui doit se rendre à la Rochelle, prendra des bains de mer et continuera l'usage des feuilles du noyer.

Le fait offre un exemple d'une influence rapide du traitement; ce résultat n'est pas ordinaire, comme je l'ai déjà fait remarquer. J'ai été consulté pour plusieurs autres malades affectés d'engorgements semblables. Je ne

les ai plus revus; je peux supposer qu'ils ont obtenu une amélioration dans leur état.

Ophthalmies scrophuleuses.

J'ai recueilli six cas d'ophtalmies traitées et guéries par *les seules* préparations de feuilles de noyer; en voici l'historique succinct.

1er FAIT. — Bovineau, Rosalie, âgée de neuf ans (j'ai parlé plus haut de sa constitution). Une ophthalmie scrophuleuse intense, frappa la malade au mois de juin 1843. Cette enfant était en même temps affectée d'engorgement ganglionnaire au cou.

Le seul topique dont on se soit servi, comme traitement local, a été, de même que l'année précédente, le collyre indiqué dans le premier mémoire. L'affection des yeux *ne dura pas un mois.*

2e FAIT. — Poir..., Emma, de Cholet, âgée de quatre ans et demi, est affectée depuis dix mois d'une double ophthalmie, que l'aspect des yeux, les traits du visage et la constitution du sujet me firent qualifier de scrophuleuse.

Cet enfant avait été infructueusement traité dès le début de son affection. Les moyens mis en usage consistèrent en applications de sangsues répétées, en vésicatoires à la nuque et aux bras, en purgations à plusieurs reprises. Le régime alimentaire fut adoucissant et les boissons émollientes.

Je vis la malade le 12 août 1843, il lui était impossible de supporter la plus faible lumière. Cette photophobie, qui remontait aux premiers jours de l'affection, n'avait été *aucunement modifiée* par les traitements anté-

rieurs. Les yeux, à l'extérieur, étaient gonflés, chauds et larmoyants. Je ne pus parvenir à en écarter les paupières; les tempes, le front et le cou étaient parsemés de boutons croûteux.

La petite malade fut soumise au traitement par les feuilles de noyer, à partir du 16 août 1843. Elle prit, chaque jour, trois cuillerées à bouche de sirop de feuilles de noyer et trois tasses d'infusions de feuilles fraîches; les yeux furent bassinés trois ou quatre fois dans les vingt-quatre heures avec le collyre que j'ai indiqué.

L'enfant éprouva un mieux-être général, dès le dixième jour du traitement; le vingtième, elle put ouvrir les yeux, elle se promena à partir de ce jour, la tête euveloppée d'un voile vert. Je conseillai l'usage des bains de mer qui furent continués jusqu'au 15 du mois de septembre; à cette époque, la santé générale est bonne, la transparence des cornées n'est pas parfaite et l'enfant souffre encore quand on tient les paupières écartées quelques instants; elle fronce les sourcils, lorsqu'elle marche au grand jour; du reste, elle voit les objets les plus petits. J'ai conseillé de continuer les préparations de feuilles de noyer à l'intérieur, pendant l'hiver.

On pourra dire que la guérison n'est pas, dans ce fait, le résultat du traitement par le noyer et qu'on doit l'attribuer surtout aux bains de mer; les faits suivants répondront à cette objection.

3ᵉ FAIT. — Joubert, Rosalie, enfant de 10 ans, habitant la maison des dames Augustines, a été traitée presque exclusivement par les sœurs de cette communauté.

« Elle portait d'horribles plaies sous les deux oreilles; les yeux surtout étaient fort malades depuis deux ans et demi, elle ne pouvait *aucunement* les ouvrir. Il s'écoulait

d'entre les paupières des larmes brûlantes. » Ce sont les paroles de la sœur qui a fait suivre le traitement.

Les yeux ont été soigneusement lavés avec la décoction de feuilles de noyer. L'extrait de ces feuilles fut administré en pilules, quelquefois, mais rarement en sirop. L'enfant a été entièrement guérie de tous ses maux en moins *d'un mois*, et depuis plus de deux années, sa santé a constamment été parfaite. Les cicatrices des plaies du cou sont blanches et solides. J'ai vu la petite Joubert le 27 septembre 1843. Tous les traits rappellent ceux de la race noire; elle a les signes d'une bonne santé, et ses yeux ne conservent aucune trace de l'affection dont ils ont souffert si longtemps.

4[e] FAIT. — Au mois de juillet 1843, au village de Quincé, près Brissac, je fus consulté pour une malheureuse jeune fille qui, depuis plusieurs années, sans être aveugle, ne pouvait ouvrir les yeux. En examinant cette enfant, éminemment scrophuleuse, je reconnus une grave affection pour laquelle le traitement par les feuilles de noyer devait être efficace. Je prescrivis les infusions de feuilles fraîches de noyer, le sirop à l'intérieur, et le collyre de la décoction de ces feuilles pour *seul* topique.

J'appris, indirectement, vers la fin du mois de septembre, que l'enfant de Quincé allait beaucoup mieux et *courait les chemins*. Je m'adressai à M. le docteur Reullier, médecin du lieu, afin d'obtenir quelques renseignements certains sur la petite malade. Voici les notes qui m'ont été transmises par cet honorable confrère : « Eléonore « Pelu, âgée de dix ans, était malade depuis six ans; » depuis six années aussi, la petite a suivi plus ou moins » assidûment un traitement par les amers (houblon, gen- » tiane, etc.), les sangsues, les révulsifs, etc. C'est pen-

» dant la durée de ce traitement qu'elle a perdu complé-
» tement l'œil gauche; quelquefois mieux, quelquefois
» plus mal, je ne l'ai jamais vue aussi bien qu'au-
» jourd'hui.

» Le traitement commença le lendemain de votre pas-
» sage. Après vingt jours du traitement, l'œil droit a
» perdu de sa rougeur; le nuage de la cornée a sensible-
» ment diminué d'étendue, mais la rougeur, l'inflamma-
» tion de l'œil gauche sont à peu près les mêmes. C'est
» à cette époque que le *grand jour put être supporté.*

» Aujourd'hui, j'aperçois encore, avec grande peine,
» un petit nuage à la partie la plus déclive de la cornée; je
» pense que sous quelques jours, il ne sera plus possible
» de l'apercevoir.

» La santé générale n'a rien gagné, rien perdu; la
» petite scrophuleuse ne s'est jamais plainte que de ses
» yeux. La constitution de l'enfant est éminemment scro-
» phuleuse. La face est bouffie et c'est avec plaisir que
» je vous transmets sans retard ces renseignements. —
» 28 octobre 1843. » M. le docteur Reullier a traité la
petite malade.

Depuis cette époque, la jeune Pelu a pu apprendre à lire, à écrire. Elle est devenue une ouvrière habile.

5e FAIT. — Marie X., fille-mère, reçue à la salle d'accouchements dans le huitième mois de sa grossesse (juin 1843).

Cette fille est âgée de 24 ans; elle est grande, forte; ses lèvres sont épaisses, les ailes du nez sont larges et grosses. A son arrivée à la salle, les deux yeux sont fermés et contractés violemment. Ils ne pouvaient en aucune façon supporter la plus légère lumière, des larmes abondantes et âcres coulaient sur ses joues; la malade tient

constamment ses mains appliquées sur ses yeux, quoiqu'elle soit renfermée par des rideaux épais d'étoffe verte.

Cette affection si douloureuse est la troisième qu'éprouve cette malade. Les deux premières durèrent *fort longtemps ;* elles laissèrent, après elle, *sur les deux cornées,* des opacités assez considérables pour diminuer sensiblement la vision.

Il fut impossible d'écarter les paupières. Le 10 juin, saignée du bras, et, le lendemain, trois verres d'eau de Sedlitz. Le traitement par le noyer commença le 13. (Infusions avec sirop, collyre opiacé.)

La saignée ne parut avoir aucune influence, au moins immédiate, sur la photophobie, car les yeux semblèrent *presqu'aussi impressionnés par la lumière*, jusqu'au sixième jour du traitement.

Ce fut à partir du lendemain, septième jour, que la malade commença à ressentir une diminution dans ses souffrances. Elle put alors bassiner ses yeux avec plus de facilité, mais elle restait toujours renfermée dans ses rideaux.

Le douzième jour du traitement je pus écarter les paupières; les cornées n'avaient plus leur transparence normale; la malade, cependant, disait y voir *presqu'aussi bien* qu'avant cette dernière attaque; ses yeux, disait-elle, avaient de nombreuses taies.

Au 16e jour du traitement, la malade put être considérée comme guérie. Son accouchement eut lieu sans accidents au terme normal. Lorsqu'elle sortit de l'hospice, le huitième jour après sa délivrance, elle pouvait soutenir tout l'éclat du jour; elle s'était promenée dans le jardin sans garde-vue.

6e FAIT. — La fille cadette du Receveur de l'octroi au

faubourg Bressigny, à Angers, était réduite au même état que la fille dont je viens de parler. Dans l'espace de trois années, elle fut soumise, par plusieurs médecins de la ville, aux différents traitements dépuratifs et amers, aux sétons, cautères; en un mot, à tous les moyens autres que l'emploi du noyer; ils avaient tous été impuissants.

Quatre mois du traitement par les préparations de noyer suffirent à la guérison de cette jeune fille, qui a pu être éduquée, et apprendre l'état de lingère. Les cornées sont sillonnées de nombreuses cicatrices qui permettent encore une vue suffisante pour des ouvrages délicats.

On a vu par ces faits, fidèlement rapportés, que le mal avait *toujours* cédé *assez promptement* au traitement. Ils répondent péremptoirement aux réflexions de M. le docteur Cunier (archives ophthalmologiques, mai 1841, page 74-75) qui, sans aucun fait contradictoire, et sur cette seule recommandation *que je fais* « d'être persévé-
» rant dans l'emploi du moyen » *en a conclu* « que les
» remèdes vantés ne sont pas plus héroïques que tant
» d'autres exaltés et abandonnés tour à tour. »

Comme on le voit, je suis persévérant aussi à reproduire des faits confirmatifs des succès annoncés, et je persiste à dire que dans les cas d'ophthalmies tels que ceux dont j'ai parlé, il est *fort rare* d'obtenir une cessation, et je puis dire la guérison, en un temps aussi court, (de seize à vingt-six jours), par tout autre traitement, voire même par les sétons associés à l'hydrochlorate de baryte, que conseille M. le docteur Payan.

Ces guérisons par le noyer fixeront l'attention, et je désire vivement, qu'à mon exemple, mes confrères veuillent bien rendre compte des résultats de leur pratique.

Engorgements strumeux ulcérés.

1er FAIT. — Gabrielle Marbrault, six ans, bien développée, tissu cellulaire abondant, peau colorée et brune, yeux bruns. Cette enfant habite depuis sa naissance, un quartier bas et humide, inondé chaque hiver.

Ganglions du volume d'un œuf, abcédés, sous la mâchoire. Les bords des plaies sont profondément décollés et violacés. L'affection remonte à trois ans. Les traitements ordinaires ont été sans succès. L'enfant a souvent de la fièvre, elle manque d'appétit depuis longtemps.

Le traitement par les feuilles de noyer a commencé le 7 mars 1842. Après un mois son effet était déjà remarquable, et la cicatrisation des plaies était achevée à la fin du quatrième. Gabrielle n'a pas éprouvé de rechute, elle est vigoureuse aujourd'hui.

Dans ce fait, je pense qu'on doit attribuer la rapidité de la guérison au bon état du sujet. Il est à remarquer aussi que, bien que d'un tempéramment sanguin, les feuilles de noyer n'ont pas causé de surexcitation fâcheuse pendant les premiers jours de la médication, au contraire, la fièvre cessa et l'appétit revint promptement.

2e FAIT. — En rapportant ici l'histoire d'une malheureuse femme dévorée, comme le jeune Landrin, par l'affection scrophuleuse, mon but est de démontrer encore une fois, que, même dans les cas les plus désespérés, les préparations de noyer n'ont pas perdu toute leur action.

La femme Boujean, trente-cinq ans, faubourg Saint-Lazare, est affectée de la scrophule depuis son enfance. Elle porte depuis huit mois des ulcérations qui ont détruit la peau en cent endroits, au cou, aux bras, à la poitrine,

au ventre, et à ce point que les extrémités inférieures sont les seules parties qui ne portent pas des plaies larges ou des cicatrices non moins étendues.

Cette femme a été successivement traitée par plusieurs médecins de la ville, soit chez elle, soit dans les hôpitaux. Quand elle réclama mes soins, en décembre 1842, elle portait une vaste plaie occupant la moitié supérieure de la poitrine, en avant. Cette ulcération, déjà ancienne, avait dix-sept centimètres dans le plus petit de ses diamètres; le cou était également sillonné par plusieurs plaies de moindre étendue. Toutes ces surfaces suppuraient abondamment et minaient les forces de la malade. Une fièvre hectique était la conséquence de l'irritation de ces ulcères, et, sans doute aussi, d'une affection des poumons, que révélait une toux fréquente et des crachats puriformes.

Le traitement par le sirop et les infusions de feuilles de noyer, commença le 5 décembre 1842, il fut continué régulièrement pendant trois mois.

A la fin du mois de février 1843, presque toutes les surfaces ulcérées étaient cicatrisées; il ne restait que deux plaies sèches, l'une à la poitrine et l'autre au cou, n'ayant pas plus de trois centimètres de largeur; mais les symptômes de la phthisie tuberculeuse s'étaient progressivement aggravés pendant cette cicatrisation si peu attendue. La malade succomba dans le mois suivant.

Ce fait est un nouvel et remarquable exemple de l'action favorable du traitement que je préconise. On ne peut pas nier qu'il n'ait soutenu les forces et ranimé momentanément l'économie, de telle sorte, qu'on a pu voir la cicatrisation de vastes plaies dont la suppuration avait grandement contribué à épuiser les forces de la malade. Les préparations de feuilles de noyer, à grandes doses,

n'ont point amené plus d'excitation dans les organes de la poitrine; en un mot, la marche de la phthisie n'a pas paru hâtée un seul instant, par cette médication. Je n'ai point observé, il est vrai, sur la femme Boujean, ce que j'ai cru remarquer chez quelques enfants phthisiques de l'hospice, et, surtout, chez Louise Leseur, c'est-à-dire une amélioration si complète dans leur état général, et je dirai même, dans l'état des poumons, que je pus croire alors, que l'administration du noyer, auquel j'avais associé l'huile de foie de morue, avait suspendu le travail de désorganisation dont les organes de la respiration étaient le siége.

3e fait. — Mlle X., de Morlaix (Basse-Bretagne). Jeune fille de 19 ans, embonpoint remarquable, peau brune, cheveux noirs, grands et beaux yeux bleus, brillants et humides; ailes du nez épaisses, lèvres grosses et vermeilles.

Mlle X. est affectée d'engorgements strumeux des ganglions lympathiques de la partie interne des deux extrémités inférieures; cette affection a commencé à l'âge de six ans. Ces tumeurs se sont successivement abcédées et cicatrisées, il en est résulté une tuméfaction avec épaississement de la peau, aux pieds, aux jambes et aux cuisses, sur toute leur paroi interne. Cette affection, de nature évidemment scrophuleuse, a été successivement et infructueusement combattue par tous les médicaments prônés comme capables de guérir ce mal rebelle. Plusieurs fois les nombreuses plaies se cicatrisèrent *pour quelques mois seulement*, et de nouveaux engorgements furent suivis de nouvelles plaies. On avait presque désespéré de la guérison, lorsque le mémoire que je fis paraître en 1841, détermina à tenter les préparations de noyer.

Je fus consulté par écrit et dirigeai le nouveau traitement. A l'intérieur, sirop et infusions de feuilles fraîches de noyer ; pour les moyens externes, j'insistai particulièrement sur les bains et lotions avec la décoction de ces feuilles.

Sous l'influence de cette médication, *tous* les ulcères se sont successivement cicatrisés, et, *cette fois* d'une façon *durable*, si je puis en juger par l'état actuel des cicatrices et de leur bonne coloration. On ne trouve maintenant aucune tuméfaction avec induration de la peau, aucune de ces nodosités qui, par le passé, présageaient de nouvelles plaies.

Le traitement a été continué pendant dix mois consécutifs. Pendant cette médication très active, la malade prit les bains de mer.

J'ai vu Mlle X. en mai 1843, depuis longtemps il n'existe plus de plaies ; sa santé générale n'avait jamais été aussi bonne, lors des cicatrisations momentanées antérieures. La menstruation est régulière et abondante, ce qui n'avait jamais eu lieu jusque-là. Les nombreuses cicatrices ont affaibli la peau ; on la soutient aujourd'hui par des bas et des cuissards de peau lacés.

Ce fait offre un exemple assez rare de l'une des formes de la scrophule ; Mlle Labatte dont j'ai rapporté l'observation, et Louise Bélanger (57e fait), sont les seuls cas qui se soient offerts à mon observation.

Gonflements et caries scrophuleuses des os.

1er FAIT. — L'Eperon, Joseph, enfant de quatre ans ; chétif, maigre, est affecté : 1° de gonflement des trois premiers os métacarpiens de la main droite,

2° d'une affection semblable du premier os du métacarpe de la main gauche; 3° du gonflement de l'articulation du coude (cubito-humérale) du même côté, avec plaie fistuleuse par laquelle plusieurs fragments osseux ont été expulsés.

Tel est l'état de l'enfant qui, depuis deux ans, ne peut se transporter d'un lieu à l'autre qu'en se traînant à *quatre pieds.*

Le traitement par le noyer a commencé le 1er septembre 1841; il a été continué régulièrement jusqu'au 1er avril 1842. A cette époque, les plaies du pied droit étaient cicatrisées, l'enfant *marchait seul* depuis plusieurs mois, la plaie fistuleuse du coude ne donnait plus aucune suppuration (l'articulation commence à s'ankyloser), les plaies aux mains étaient presque sèches, le tissu des cicatrices est resté violâtre, la santé générale est bonne; l'appétit est considérable.

Depuis un an, j'ai perdu de vue ce petit malade qui avait déjà tant obtenu du traitement.

2e FAIT. — Jeanne Fiacre, de la Bohalle, âgée de 16 ans; grande, mince, non menstruée. Elle est atteinte depuis deux ans d'un gonflement des deux malléoles du pied droit. La malléole interne est recouverte d'une plaie fongueuse et violacée de trois centimètres de largeur.

L'articulation métatarso-phalangienne du gros orteil de ce même pied, est beaucoup plus volumineuse que cette même articulation à l'autre pied. Le plus léger mouvement cause une vive douleur, toutes les chairs du pied sont œdématiées et indurées.

Le traitement général par les feuilles de noyer a commencé le 12 juillet 1843; les bains locaux dans une forte décoction, ont surtout été multipliés.

Le 7 août, après vingt-cinq jours du traitement, la santé générale est parfaite. La jeune fille a déjà repris un peu de fraîcheur et de la gaîté; la plaie n'est plus qu'un bourgeon mollasse, le pied est revenu à son volume normal, la marche n'est pas douloureuse, les règles ne sont point encore apparues; le traitement sera continué.

3e FAIT. — Joséphine Gidouin, de la Bohalle, treize ans, haute taille, maigreur extrême, aucun signe des approches de la puberté.

A neuf ans, le genou gauche se gonfla considérablement après des accès de fièvres intermittentes; les ganglions sous-maxillaires se tuméfièrent presque simultanément.

Un an après, il se forma un foyer de suppuration sur l'articulation du genou; il fut ouvert par la lancette; beaucoup de matière s'en écoula. Cependant la tumeur s'ulcéra spontanément dans trois endroits. Les quatre plaies ont suppuré pendant dix mois consécutifs, puis elles se sont cicatrisées pour un mois, environ.

Un peu plus tard, le genou, resté volumineux, devint très douloureux; une nouvelle collection purulente se fit encore jour par plusieurs ouvertures. La douleur privait la malade de tout sommeil, une fièvre continue minait incessamment ses forces. Au-dessus et au-dessous du genou, la cuisse et la jambe étaient atrophiées; l'appétit était complétement perdu; une tristesse profonde accablait la jeune malade.

Le traitement par le noyer fut commencé le 10 septembre 1841. Le genou avait soixante-cinq centimètres de circonférence; le plus léger mouvement arrachait des

cris perçants. A la fin de ce même mois, la malade avait obtenu du repos et un mieux-être général.

Le 14 décembre (après trois mois de traitement), le genou ne donnait plus que quarante-quatre centimètres. Une seule des plaies suppurait encore, les deux autres étaient cicatrisées. L'articulation paraît s'ankyloser. Si on lui imprime quelques mouvements on fait naître encore de vives douleurs. Depuis longtemps déjà la malade n'a plus de fièvre, elle dort bien, la peau du genou a repris sa coloration naturelle; on peut dire que l'embonpoint renaît.

Après huit mois de traitement, le 27 avril 1842, le genou n'a plus que 35 centimètres de pourtour. Toutes les plaies sont cicatrisées; la santé générale est excellente.

(Août 1843). La guérison s'est soutenue; depuis six mois la malade peut *marcher sans béquilles,* elle boîte légèrement. L'articulation, qui n'avait presque aucun mouvement, en permet aujourd'hui d'assez étendus, qui se font *sans douleur*. Le genou est *cagneux*, recouvert de six cicatrices rayonnées blanches, solides, et *non complettement adhérentes*. La jambe et la cuisse sont restées plus minces que celles du côté droit.

Je dirai en terminant cette observation, qu'un docteur instruit de Beaufort, consulté sur la situation de la malade peu de temps avant l'emploi du traitement par le noyer, avait proposé l'amputation de la cuisse comme le seul moyen de salut.

4e FAIT. — Gaultier, enfant de dix ans, maigre, actif, n'ayant aucun des caractères de physionomie des sujets scrophuleux, fut atteint, il y a deux ans, d'un gonflement du premier os du métacarpe de la main gauche. L'extrémité articulaire de cet os et celle de la première pha-

lange qui lui correspond, se tuméfièrent et devinrent le siège d'une carie profonde. La plaie fistuleuse qui en est résultée s'est ouverte en dehors de l'articulation. Les mouvements sont très douloureux. En donnant aux os malades un mouvement en sens contraire, on détermine un bruit de frottement rugueux, tel que celui qui résulterait du contact des surfaces dénudées de leurs cartilages.

Le petit malade a été très longuement et infructueusement traité par les moyens ordinaires. Un chirurgien pensa qu'on devait nécessairement amputer le pouce; les parents effrayés m'amenèrent l'enfant.

Le traitement par le noyer fut commencé le 15 juin 1843 (sirop, infusions, bains locaux et généraux dans l'eau de noyer).

Cette médication fut suivie exactement pendant trois mois; elle fortifia la santé générale; l'enfant acquit de la force, de la gaieté, mais quant à son action sur la maladie du pouce, elle fut presque nulle. L'articulation, dans la totalité diminua *un peu de volume, elle devint moins douloureuse.* La plaie resta la même, et l'on continua d'entendre la crépitation en frottant, l'une contre l'autre, les surfaces articulaires.

Cette résistance à l'action des préparations des feuilles de noyer est rare. Je ne l'avais rencontrée qu'une seule fois avant ce fait. Le premier sujet, Vincent Nau, qui fait partie de la quatrième série du premier mémoire, était aussi lui un enfant de constitution sèche, d'un caractère pétulant, n'ayant aucun des caractères de la diathèse scrophuleuse. Chez lui, l'os avait repris à peu près son volume normal; on supposa qu'il était enveloppé d'un séquestre. Chez Gaultier, le gonflement des têtes articulaires qui annonce un ramollissement, laisse espérer encore de voir le mal céder tôt ou tard.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Les nombreux faits que j'ai rassemblés dans ces deux mémoires, offrent, je crois, des exemples de toutes les affections qu'on est convenu de désigner par l'épithète de scrophuleuses. Elles portent, véritablement, un caractère commun, qu'on ne peut exprimer par des paroles, mais sur lequel un praticien ne peut se méprendre. Il ne peut donc pas y avoir d'équivoque sur l'affection prothée, à laquelle j'ai appliqué le traitement tonique, dépuratif, spécial, comme on voudra l'appeler, dont j'ai rapporté les résultats.

Dans le premier mémoire j'ai signalé trente-quatre guérisons radicales sur cinquante-cinq sujets traités. La proportion favorable est encore plus remarquable dans le second mémoire, dont les sujets choisis présentaient des affections plus graves.

Parmi les cas nouveaux du second mémoire, on remarquera la prompte guérison de *tous* les sujets affectés d'ophthalmies, et parmi les caries scrophuleuse, l'histoire remarquable de Joséphine Gidouin, dont le genou était affecté de ce qu'on nomme *tumeur blanche* avec ulcération. La guérison fut obtenue sans autre traitement que l'usage des préparations des feuilles de noyer.

Je résumerai, dans les conclusions suivantes, les remarques que j'ai faites, depuis plus de six années, sur le traitement que j'ai mis en usage.

1° Les affections dites scrophuleuses, sont *en général* radicalement guéries par l'usage des préparations de feuilles de noyer.

2° L'action de cet agent thérapeutique est assez constante pour qu'on puisse compter sur la guérison des trois quarts des sujets traités par cette médication.

3° L'action de ce traitement est généralement *lente;* il faut de vingt à cinquante jours, selon la nature des symptômes et la constitution des sujets, pour que les premiers effets en soient sensibles.

4° Les sujets guéris par les préparations de feuilles de noyer conservent, *presque tous,* la santé qu'ils ont obtenue sous l'influence de ce traitement ; on voit peu de rechutes.

5° Les premiers effets du traitement sont généraux. L'influence de la médication sur les symptômes locaux ne se manifeste que plus tard.

6° Les effets des préparations de noyer sont presque nuls sur les sujets d'un tempérament *sec* et *nerveux.*

7° Jusqu'à ce jour, les ophthalmies dites scrophuleuses, ont été sûrement et plus rapidement guéries par les préparations de feuilles de noyer, que par toute autre médication.

TROISIÈME PUBLICATION

SUR

LE TRAITEMENT DES AFFECTIONS SCROPHULEUSES

par les préparations de noyer.

ARCHIVES GÉNÉRALES DE MÉDECINE (FÉVRIER 1850).

Comme on l'a vu, j'ai éloigné avec intention, dans les deux premiers mémoires, toute hypothèse sur la nature de la diathèse scrophuleuse, comme aussi sur les propriétés spécifiques du remède et son mode d'action sur l'économie; en agissant ainsi, j'ai voulu éviter toute controverse que pourrait faire naître dans l'esprit des confrères, mes lecteurs, une théorie quelconque et épargner leur temps, en ne leur donnant que des faits aussi exacts qu'il m'a été possible.

Dans ce troisième mémoire qui a surtout pour but de faire connaître davantage en France les travaux des médecins étrangers qui, à mon exemple, ont employé les préparations de noyer contre la scrophule, j'écarterai

également tout ce qui s'éloignera des faits et de leurs déductions directes et naturelles. Au reste, je n'ai eu à en agir ainsi que pour le travail le moins important sous le rapport du nombre des faits; quant à celui de M. le professeur Nassé, qui, à lui seul, donne le résumé de plus de cent observations, il ne renferme que des narrations simples: l'auteur a voulu, sans doute, laisser à chacun la plus grande liberté sur l'appréciation de l'affection ou des affections appelées scrophuleuses.

Voici la traduction du mémoire de M. le docteur Nassé, professeur de clinique médicale à l'Université de Bonn :

« Dans ces dernières années, on a beaucoup vanté certains remèdes comme de nouveaux moyens d'aider à la guérison des maladies; nous les avons expérimentés dans notre clinique contre des affections jusque-là rebelles. Quelques-uns n'ont pas répondu aux éloges qui en avaient été faits; mais, après un grand nombre d'expériences qui n'ont fait qu'éveiller notre confiance, la feuille de noyer que M. Negrier a vantée comme un moyen de guérir les scrophules, nous a paru très digne de recommandation. » Depuis ce temps le journal de correspondance des médecins du Rhin et de Wesphalie publia, après une notice préliminaire (n° 6, page 103), une dissertation : « *De* » *utilitate foliorum juglandis regiæ, ad curandum scro-* » *phulosim,* soutenue dans notre université par M. J. » Kreutzwald. » Cette dissertation servit de texte à une note publiée par beaucoup de journaux allemands sur l'efficacité du traitement nouveau expérimenté à Bonn. Alors, de toutes parts furent adressées à l'auteur de la dissertation et à moi-même, des demandes pour connaître la manière d'employer les feuilles de noyer. La traduction, en langue allemande, du mémoire de M. Negrier, me parut la meilleure réponse à ces questions. Le

docteur Kreutzwald a réuni (page 63 et suivantes), des expériences faites par lui et ses amis, sur le remède que nous recommandons ici; elles sont de nature à montrer la valeur du moyen précieux que l'on doit à M. Negrier. Bonn, octobre 1842, F. Nassé. »

Le professeur Nassé fait suivre cette préface de la traduction de mon premier mémoire et d'observations empruntées à M. le docteur Kreutzwald : elles sont au nombre de neuf, en voici la traduction :

« 1re obs. — Maurice Reissinger, orphelin, âgé de six ans. Son père et sa grand'mère souffrirent d'affections aux yeux; sa sœur unique porte au cou une multitude de glandes enflées. Le petit malade souffre depuis plusieurs années d'une inflammation scrophuleuse des yeux qui augmenta beaucoup au printemps dernier, époque à laquelle le malade fut attaqué d'une fièvre catarrhale. On employa l'éthiops antimonial, l'iode, puis, pendant longtemps l'huile hépatique (huile de foie de chien de mer ou de baleine), et comme topique l'acétate de plomb et le borax; enfin les frictions de tartre stibié à la nuque. Tous ces moyens ne produisirent aucun résultat décisif; les yeux étaient tantôt mieux, tantôt plus mal. Voici quel était l'état du malade au commencement de novembre 1841 :

» L'enfant est d'une constitution faible, délicate; il est peu développé, il porte tous les symptômes extérieurs des scrophuleux, figure pâle, enflée, physionomie peu intelligente; il souffre d'une inflammation scrophuleuse des deux yeux, plus forte à l'œil droit où elle est accompagnée d'une excessive photophobie, qui augmente surtout le matin, au point qu'une faible lumière cause alors une vive douleur; les larmes qui coulent continuellement, irritent les yeux et les rendent rouges; les deux paupières

sont gonflées, leur bord est couvert d'une croûte épaisse. L'ouverture des paupières est très resserrée, les yeux clignotent; on voit sur la cornée de l'œil gauche, une trace d'ancienne cicatrice. Les lèvres, les aîles du nez sont gonflées et enflammées, etc. Des ganglions existent encore; le ventre est tendu, on y sent au travers de l'épigastre des nodosités dures éloignées les unes des autres. L'appétit est bon; l'enfant a de l'avidité pour le pain noir et les légumes; les selles sont régulières.

» Le 11 novembre, le malade abandonné des médecins, fut mis à l'usage des feuilles de noyer pour tisane et des pilules d'extrait et de poudre de ces feuilles (trente grains d'extrait pour soixante pilules), dont il prit deux, trois fois par jour. Les soins domestiques étaient ordinairement bons; la nourriture, comme de coutume, était d'une assez bonne qualité.

» Le 8 décembre, après trente jours, l'état du malade s'était notablement amélioré. Les yeux n'étaient plus blessés par la lumière; les larmes coulaient moins et étaient plus douces. Après deux mois l'enfant avait de la gaieté, ses yeux soutenaient une lumière pas trop vive; les croûtes du nez et des paupières étaient tombées, etc., le ventre était moins tendu et plus mou.

» Après deux mois et demi de traitement, l'enfant fut délivré de tous les signes de son mal; sa santé, devenue florissante, s'est conservée jusqu'à présent (octobre 1842).

» 2e obs. — Elisabeth Greninger, âgée de trois ans, d'une constitution délicate, souffrait depuis longtemps d'une affection aux deux joues et de flueurs blanches qui, très probablement, avaient pour cause les scrophules; la lumière la blessait vivement et les paupières et les conjonctives étaient rouges; sur la cornée des deux yeux

on voyait des traces d'anciennes cicatrices; les yeux et le nez coulaient beaucoup et les flueurs blanches étaient si aigües, qu'elle ulcéraient les parties sexuelles et la partie interne des cuisses. L'appétit était bon et les selles régulières. Jusque-là, l'enfant avait pris pendant longtemps, intérieurement, l'huile hépatique, et extérieurement, contre les flueurs blanches, on avait usé de bains astringents. Tous ces moyens étaient restés sans effets.

» 6 novembre 1841. Traitement par le noyer, douze grains d'extrait dans une once d'eau et autant de sirop simple, trois cuillerées à café par jour de cette mixture. — Contre les flueurs blanches, une décoction de deux drachmes de feuilles de noyer dans six onces d'eau; comme bain (injection sans doute).

» On vit bientôt d'heureux changements; dès le 26 novembre, les flueurs blanches avaient disparu, et en même temps l'état des yeux s'était beaucoup amélioré, etc., etc., il en était de même pour tous les signes extérieurs de la maladie.

» Le 30 novembre, le traitement est suspendu à cause d'une fièvre catarrhale et des vers intestinaux, il est repris le 14 décembre. Les yeux étaient redevenus malades; quelques jours ramenèrent l'amélioration antérieure.

» Vers la moitié du mois de janvier 1842, la malade était, sous tous les rapports, beaucoup mieux, lorsque le traitement dut être interrompu à cause du manque de feuilles de noyer.

» 3e obs. — Catherine Greninger, âgée de trois ans, douée de beaucoup d'intelligence, est d'une constitution délicate et faible; elle a la peau fine et transparente, les joues roses, les cheveux blonds, les yeux bleus. Cette malade qui, en 1840, avait souffert d'une bronchite pro-

longée, était depuis longtemps affectée de flueurs blanches considérables, dont l'acreté lésait les parties sexuelles et les alentours; l'enfant en souffrait beaucoup. Elle avait pris, jusque là, l'huile hépatique; contre l'écoulement, on avait employé des lotions astringentes; toutes ces tentatives avaient été sans succès.

» Le 8 novembre on commença le traitement par le noyer, comme dans le second cas; le 12 du même mois, le flux était plus abondant et plus doux; le 20, toutes les souffrances avaient disparu. La malade est encore bien portante aujourd'hui. Le remède fut continué, comme préservatif, jusqu'à la moitié de janvier.

» 4[e] OBS. — Marie-Anne Greninger, six ans, d'une constitution faible, peu développée, était affectée, depuis longtemps, d'une éruption de la tête (*Porrigo maculata*), très étendue et d'un écoulement vulvaire. Comme chez les autres enfants, l'état des organes sexuels et de la peau des environs était aussi le même, sous le rapport de la coloration, du gonflement et de la douleur. La malade avait au cou, un grand nombre de glandes tuméfiées. Son appétit était bon; elle aimait surtout les farineux; les selles étaient assez régulières.

» Les remèdes employés jusqu'alors n'avaient produit aucune amélioration. On employa, comme dans les cas précédents, les feuilles de noyer. Au bout de quatre semaines, on remarqua de bons changements, le flux vulvaire était moins abondant et moins âcre, l'éruption à la tête était moindre. Elle avait pris d'abord l'huile hépatique sans effet. Après qu'elle eut suivi, comme ses sœurs, pendant deux mois, le traitement par les feuilles de noyer, elle fut entièrement délivrée de son mal.

» Je ne veux point oublier de remarquer que la mère de

ces enfants, malgré son indigence, se donne beaucoup de peine pour les entretenir proprement, suivre le traitement avec exactitude et donner une bonne alimentation.

» 5e OBS. — Henry Ostern, âgé de six ans, était affecté d'un abondant écoulement scrophuleux de l'oreille droite; la peau de la partie extérieure du conduit auditif était rouge et tuméfiée, ulcérée en quelques endroits; au menton ou voyait un grand nombre d'ulcérations recouvertes de croutes brunes. On avait employé jusque-là l'huile hépatique.

» Le 21 décembre 1841, commença le traitement avec les feuilles de noyer, et après un usage d'environ un mois, le flux de l'oreille avait disparu, les croûtes du menton étaient tombées et les ulcérations étatent cicatrisées, la peau de l'oreille avait repris sa coloration naturelle.

» L'enfant conservait encore sa santé le 6 octodre 1842.

» 6e OBS. — François Morgan, âgé de deux ans et huit mois, est d'une taille disproportionnée pour son âge; sa tête est grosse, sa figure bouffie, ses yeux sont entourés de larges cercles bleuâtres; les ailes du nez sont épaisses et dirigées en dehors; il coulait du nez une matière blanche et âcre qui avait ulcéré la surface interne des narines et la lèvre supérieure, aussi cette dernière était elle épaisse d'un pouce. Au cou, on trouvait une multitude de glandes dures, sans douleur au toucher et très apparentes. Le ventre était volumineux, dur; un grand nombre de petites glandes dures se faisaient sentir au travers des parois. L'abdomen, à la hauteur de l'ombilic, avait, avant le repas, cinquante-trois pouces et cinquante-cinq après. L'enfant suait beaucoup la nuit, sa respiration était gênée; en outre, il était affecté, alternative-

ment, d'une diarrhée et d'une violente obstruction. Son appétit était très grand, il aimait surtout le pain noir et les pommes de terre. On avait, jusque là, employé l'huile hépatique.

» Le 6 novembre 1841, on commença le traitement avec les feuilles de noyer. Au bout de huit jours la diarrhée cessa, les selles furent normales, l'écoulement du nez diminua, la rougeur et la grande épaisseur de la lèvre supérieure diminuèrent; le ventre était moins tendu et plus mou; c'est ainsi que, sous tous les rapports, l'état du malade s'améliorait.

» Vers la moitié du mois de janvier 1842, quand le manque de feuilles fit cesser le traitement, on pouvait considérer le malade comme entièrement guéri. L'enflure avait disparu, l'écoulement du nez avait complétement cessé; la lèvre supérieure et la cloison du nez étaient presque dans leur état normal; les glandes du cou avaient diminué de nombre et de grosseur. La circonférence du ventre avant le repas, n'était plus que de quarante-sept pouces; l'abdomen était mou, les engorgements mésentériques avaient disparu totalement; les défécations étaient régulières, la sueur avait cessé; tout annonce une notable amélioration.

» 7e obs. — Appollonie Schmitz, est âgée de deux ans, ses parents sont pauvres. Le frère et la sœur de cette malade, atteints de suppuration des glandes mésentériques et de tubercules des poumons, étaient morts; ils avaient, comme la malade de cette observation, les paupières rouges, le nez et les lèvres gonflés. Chez ce dernier enfant, les glandes axillaires et inguinales, comme celles du cou, étaient également gonflées et dures. Depuis les malléoles, jusqu'au milieu des mollets, couraient des

bandes enflées qui devenaient douloureuses par les mouvements. Le ventre était tuméfié; on y sentait des tumeurs dures; la malade souffrait en outre de flueurs blanches. Son appétit était médiocre.

» Jusque-là, la malade avait pris, sans succès, l'huile hépatique. A dater de ce moment, elle commença à prendre, quatre fois par jour, un demi grain d'extrait de feuilles de noyer (il y a vraisemblablement erreur sur ce poids trop peu considérable), en montant peu à peu jusqu'à la dose de trois grains.

» A la fin de la sixième semaine, l'état de la malade était notablement amélioré; le gonflement des jambes, les engorgements des glandes de l'aisselle et de l'aine, complétement disparus. L'enfant pouvait se mouvoir sans difficulté. Les flueurs blanches et le mal des paupières avaient cessé; les glandes jugulaires avaient diminué de dureté et de volume. Un grand nombre des ulcères du cou étaient cicatrisés. La petite fille, qui jusque là se plaignait sans cesse, jouait maintenant.

» Après six nouvelles semaines de traitement par les feuilles de noyer, pendant lesqu'elles on prit ordinairement deux bains de douches, toutes les opérations de la digestion, l'appétit, les mouvements, s'effectuèrent comme dans l'état de parfaite santé ; les tumeurs, ainsi que l'engorgement cellulaire environnant, avaient disparu.

» 8e obs. — N. N., jeune garçon de Bonn, est affecté de rachitisme, il a une poitrine *de poulet;* il a souffert pendant neuf ans d'une carie de la colonne vertébrale, située entre la dernière vertèbre cervicale et la première dorsale; la tumeur qui s'y était développée, contenait une grande quantité de pus; il est vrai que la guérison a eu lieu, mais les vertèbres forment à ce point un angle très

prononcé ; il y a quelque temps, on voyait, à l'articulation de la clavicule droite, un ulcère scrophuleux large de deux pouces et très douloureux, qui fournissait une grande quantité de pus blanchâtre et clair ; les parties voisines étaient gonflées et les bords de la plaie coupés à pic. En plusieurs autres endroits, il s'était formé des plaies suppurantes ; une fièvre hectique tourmentait le malade ; elle était accompagnée de frissons et de sueurs nocturnes. La toux était considérable, la respiration pénible.

» Les remèdes antiscrophuleux furent employés pendant dix mois. Le malade prit intérieurement l'huile hépatique ; extérieurement, on fit usage des fomentations de Rust et du mercure, surtout en précipité rouge, ainsi que de quelques autres remèdes, tous sans effets.

» Dans ce malheureux état, à la fin d'octobre 1841, on eut recours à M. le docteur Ungar, qui, apprenant que presque tous les remèdes avaient été employés en vain, désespérant en voyant l'état fâcheux de l'enfant, crut néanmoins qu'il devait essayer le remède si vanté de M. Negrier. Au bout d'une semaine de l'usage de cette médication, les ulcères commençaient à se nettoyer et à prendre un autre aspect ; de petites caroncules saines commençaient à se montrer, et, au bout de six semaines, l'ulcère était entièrement guéri. L'enfant, que l'on aurait considéré comme une victime assurée à la mort, jouit maintenant de la plus parfaite santé.

» 9e OBS. — Pierre Meyer, âgé de sept ans, était affecté d'engorgement des glandes jugulaires, de bubons durs de différentes grosseurs. Jusque-là on avait eu recours à l'huile hépatique. Le malade prit, pendant six semaines, les préparations de feuilles de noyer, et dès-lors les bubons disparurent et le petit nombre de ceux qui restaient

avaient beaucoup perdu de leur grosseur. Le manque de feuilles de noyer fit cesser le traitement. »

M. Nassé, après avoir publié, *in extenso*, les faits empruntés à M. Kreutswald, passe à la traduction de mon second mémoire qu'il reproduit avec fidélité et le fait suivre d'un rapport sur les résultats qu'il a obtenus des préparations de feuilles de noyer dans sa clinique médicale, à l'université de Bonn. Ce rapport a été publié dans le journal de la correspondance des médecins du Rhin et de Wesphalie (3e année, n° 2, page 17 et suiv.). Voici ce rapport, qui termine la brochure du praticien distingué :

« Depuis que nous avons parlé dans ce journal (n° 20 de l'année 1842), de l'emploi des feuilles de noyer contre les scrophules, nous avons, dans notre clinique médicale, traité cent dix-sept enfants atteints de cette maladie, avec l'extrait ou l'infusion des feuilles de noyer, ou avec les deux à la fois; dans tous les cas, le remède a été seul employé, pendant un certain temps; ce n'est qu'après et pour quelques-uns seulement, que nous avons eu recours à l'huile de foie de morue.

» Les petits malades étaient, pour la plupart, âgés de trois à six ans; c'étaient des garçons et des filles; leurs parents, a peu d'exceptions près, étaient pauvres.

» Quatre-vingt-dix-neuf, sur cent dix-sept, appartenaient aux salles d'asile de la ville. Là, les petits enfants passaient, les dimanches exceptés, la plus grande partie de la journée; quatre-vingt-quatre y restant pour y diner, furent à peu près préservés du froid pendant l'hiver, n'y étant exposés que le matin et le soir en se rendant à l'école et en revenant.

» La nourriture qu'ils y prennent consiste en une soupe de farine de gruau, de riz, de lait, on y ajoute en partie

des pommes de terre; peu de ces enfants mangent de la soupe grasse et encore ce n'est que deux fois par semaine.

» Chez soixante-sept enfants traités par les feuilles de noyer, les scrophules avaient un caractère aigu avec inflammation (irritabilité excessive); chez cinquante, elles étaient accompagnées d'une torpeur naturelle (scrophules chroniques, humeurs froides).

» Outre les tumeurs des glandes mésentériques et jugulaires, quelques maladies particulières accompagnaient les scrophules : des inflammations à la partie antérieure des yeux, aux oreilles; des éruptions à la tête (*eczema chronica favus, impetigo capitis*); quelques-uns avaient à la fois deux ou trois de ces maladies.

» Pour tous ceux à qui leurs parents n'avaient pas fait cesser le traitement, le remède fut employé pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois. Si l'infusion ne paraissait pas assez forte, on avait recours à l'extrait.

Des cent dix-sept enfants soumis au traitement, quarante ont été rapidement délivrés des symptômes scrophuleux; quinze d'entre eux n'avaient jamais été aux écoles.

» Chez vingt-sept des quarante guéris, les scrophules avaient un caractère aigu; chez treize, un caractère chronique.

» Dix-neuf des guéris (treize scrophules aigues et six chroniques), avaient aussi d'autres maladies particulières : des éruptions à la tête existaient chez onze, des inflammations des yeux chez quatre, des inflammations des oreilles chez deux, la bronchite chez un et des vers intestinaux chez un autre.

» La guérison était toujours lente, on n'a pas observé d'abcès.

» Soixante-deux enfants qui avaient suivi le traitement

étaient bien mieux; trente-six d'entre eux avaient des scrophules aigues, vingt-six les scrophules chroniques; trente-deux des convalescents avaient encore d'autres maladies particulières, telles qu'éruptions à la tête, inflammations des yeux.

» Sur quinze des cent dix-sept enfants soumis au traitement (quelques-uns d'entre eux passaient tout le jour dans les écoles et y prenaient leur repas de midi), les préparations de noyer n'eurent aucun résultat, qu'elles eussent été employées en infusions ou en extrait; quatre seulement sur les quinze étaient affectés de scrophules aigues, les onze autres de scrophules chroniques. Chez deux, une autre maladie fit suspendre le traitement; deux sur quinze enfants, étaient d'une constitution très faible; les autres n'avaient commencé le traitement que depuis peu.

» Dix des enfants qui n'avaient pu être guéris étaient encore affectés de maux qui dérivaient des scrophules: un, avec les scrophūles aigues, était affecté de rachitisme et d'une inflammation de la partie extérieure du conduit auditif, un autre de favus. Des huit qui avaient des scrophules chroniques, un avait depuis longtemps un impetigo capitis; un autre une inflammation des yeux, un troisième le rachitisme et une éruption à la tête; un quatrième, une inflammation des paupières et le favus; deux autres enfin, une inflammation des paupières et du conduit auditif.

» Les feuilles de noyer n'ayant eu sur ces quinze enfants qu'une influence très faible ou nulle, on employa pendant quelque temps l'huile de foie de morue, non épurée; deux éprouvèrent du mieux, mais le remède n'a fait disparaître jusqu'à présent les symptômes chez aucun d'eux. Il faut encore mentionnnr ici que dans deux cas,

au lieu de l'extrait de feuilles de noyer, un mal-entendu avait fait employer quelque temps l'huile de foie de morue; chez ceux là, les symptômes scrophuleux se sont sensiblement amoindris. Les enfants chez qui ce traitement n'a produit qu'un effet très faible ou nul y sont encore en grande partie soumis; quelques-uns seulement ont été retirés chez leurs parents. De tout ce nombre, un seul est mort de la maladie de Whytt.

» Décembre 1843, F. Nassé. »

Les réflexions que j'aurais pu faire ici, sur les faits rapportés par MM. les docteurs Kreutzwald et Nassé, seront très naturellement reportées à la fin de ce mémoire, quand j'aurai fait connaître l'excellent travail publié en Italie, deux années plus tard (1846), par le docteur Michele Borgiali. Les observations rapportées par ce médecin ont tant de similitude avec celles des médecins allemands, que j'aurais été dans l'obligation de me répéter, non sans perte de temps pour ceux qui voudront bien lire mon travail.

J'aborde maintenant le mémoire de M. le docteur Borgiali (*).

« Dans l'année 1830, dit le docteur Borgiali, lorsque j'étais suppléant du médecin de la bienfaisance de Saint-

(*) Ce mémoire, intitulé : *Della scrofola e della sua cura col uso deli preparati di noce (Juglans regia)*, est rédigé sous forme épistolaire. L'auteur dit, qu'ayant lu dans le journal de la *Société* médico-chirurgicale de Turin, (février 1846), qu'à propos d'une communication du docteur Frola à la Société, sur l'usage de l'hydrochlotate de baryte et de chaux, et de l'hydriodate de potasse dans la scrophule, il avait été fait mention de l'usage des feuilles de noyer, regardées comme inefficaces par certains membres, par d'autres, comme ayant été employées avec succès dans les provinces d'Yvrea et de Vercelli, il avait cru devoir publier ses observations.

Dalmas et du Carmen, j'avais pu me convaincre de l'insuffisance des muriates de baryte et de chaux, et des préparations d'iode qui avaient été les premiers moyens thérapeutiques employés contre les affections scrophuleuses; et lorsque je m'en étais servi, j'avais été forcé d'en suspendre l'usage, car il était arrivé mainte fois que, bien qu'administrés à faibles doses, ils occasionnaient des irritations gastro-entériques. Cependant n'ignorant pas *l'inutilité* de tous les autres spécifiques vantés et ne connaissant pas d'autres moyens, je m'y tenais, je dirai presque malgré moi. Je continuai ainsi jusqu'à ce qu'il me tomba dans les mains le traité sur les scrophules de M. Lepeltier. Guidé par l'expérience de cet écrivain et adoptant ses principes thérapeutiques, je bornai la méthode curative aux simples moyens hygiénique et je dois avouer que je vis maintes fois s'améliorer de graves affections, tandis que de plus légères cédaient plus difficilement. Cependant je ne partageais pas tout à fait l'opinion du docteur Lepeltier, sur la cause première de cette maladie, qui, suivant lui, serait le résultat d'une mauvaise alimentation suivie d'une mauvaise digestion. »

Je suspends ici la traduction, ne voulant pas grossir cet opuscule de considérations de pure théorie, d'autant plus qu'elles n'offrent rien de nouveau, soit sur la nature intime du mal, soit sur la distinction que fait M. Borgiali entre la scrophule générale et la scrophule locale; entre les symptômes spontanés et les phénomènes consécutifs; je passe de suite au traitement qu'il a adopté pour combattre cette affection *proteïforme.*

« Enfin, dit-il, arriva l'année 1841, ou j'appris par les journaux français que M. Negrier (*) employait avec

(*) M. Borgiali ajoute les noms de A.-C. Baudelocque et de Borson. Je

avantage les feuilles de noyer. Quoique un peu défiant pour avoir presque toujours éprouvé des déceptions, par rapport aux remèdes qui arrivent de l'étranger, je n'hésitai pas cependant à me servir de celui-ci, dès la première occasion qui se présenta. En effet, appelé en consultation le 7 juillet 1841, pour la malade désignée dans le premier cas, d'accord avec le professeur Beata, je prescrivis la décoction de feuilles de noyer avec son brou, dans une tasse d'eau prise chaque matin L'usage de ce remède continué pendant six mois, ayant guéri la malade, j'étudiai avec un vif intérêt l'effet de ce médicament dans les scrophules. Pendant les années qui suivirent, j'ordonnai la décoction de feuilles de noyer dans toutes les affections scrophuleuses. Mais un remède trop vulgaire, sans mystère et privé en outre de cette promptitude d'action tant désirée des malades, n'excite pas toujours la confiance. J'ajouterai que plusieurs par insouciance et ennui de préparer cette décoction chaque matin, en suspendirent souvent l'usage ou même l'abandon-

rappelle ici que la monographie du premier ne dit rien de l'emploi des feuilles de noyer; il rapporte seulement une lettre du docteur Borson, de Chambéry, qui dit avoir vu le savant Jurine, de Genève, indiquer les feuilles de noyer contre les scrophules. M. le docteur Borson rapporte un fait en faveur de cette médication.

La lettre du médecin de Chambéry m'était inconnue plus de deux années après mes essais à l'hospice général, à Angers; je n'ai lu cette lettre que lorsque j'ai été amené à faire l'historique de l'emploi des feuilles de noyer.

Je n'ai point inventé l'usage des feuilles de noyer; J.-F. Mirault, praticien connu dans la science, employait, comme je l'ai dit déjà, les décoctions de feuilles de noyer pour le *traitement externe* des tumeurs blanches des articulations. Je n'avais jamais entendu dire qu'on se fût servi de ces feuilles à l'intérieur, afin de guérir les scrophules; je puis donc revendiquer le mérite d'avoir fixé l'attention sur cet excellent moyen curatif, de l'avoir étudié, et, enfin, d'avoir frayé la voie à de plus habiles, qui ont accepté le traitement comme un progrès de l'art de guérir.

nèrent tout à fait. Cependant beaucoup d'individus suivirent mes conseils et en obtinrent un succès proportionné au temps qu'ils donnèrent à ce traitement; il y en eut quelques-uns sur lesquels il ne produisit aucun effet, mais, de ceux-ci, les uns étaient d'un âge avancé, les autres soupçonnés d'être atteints d'affections herpétiques ou de dégénérescences dans les viscères de la poitrine ou de l'abdomen.

» Je dirai, en outre, que la guérison des scrophules ne peut s'obtenir du *Juglans regia*, que si l'usage en est continué pendant deux, trois ou même six mois; dans plusieurs cas peu graves de croûtes cutanées ou de légers engorgements des glandes, je vis disparaître toutes traces après quinze ou vingt jours de traitement. En le discontinuant quelques jours, elles reparaissaient; mais lorsqu'on le reprenait, elles s'effaçaient bientôt pour toujours.

» Je vis donc qu'il était nécessaire d'employer ce remède pendant plusieurs mois consécutifs, même dans les affections récentes et légères, et que dans les affections graves et invétérées, il était besoin d'une longue persévérance. A plusieurs qui en avaient fait usage durant six ou sept mois, je dus prescrire l'année suivante, à la saison convenable, le même traitement à suivre plusieurs mois, afin d'assurer la guérison et prévenir la récidive.

» J'emploie tantôt la décoction de feuilles vertes ou desséchées à l'ombre, tantôt le fruit avec le brou nouvellement cueilli ou conservé dans le sable; quelquefois je me sers de l'extrait tant des feuilles que du brou. Quant à la décoction des feuilles, j'en fais prendre selon l'âge et la disposition, depuis deux ou trois feuilles infusées dans une demi tasse d'eau, jusqu'à six, sept, huit et même plus dans une tasse. Pour la décoction du fruit, j'en mets un ou deux, suivant la grosseur. Je varie la dose de l'ex-

trait depuis dix grains jusqu'à soixante, mais je dois dire qu'il agit peu ; j'y ai cependant recours pendant l'hiver et lorsque le malade répugne à employer le remède d'une autre manière. Habituellement je mélange cet extrait avec deux parties de graisse pour composer l'onguent que j'applique sur les plaies.

» D'abord, je n'administrai cette décoction qu'une seule fois par jour et à jeun, mais j'ai obtenu de grands succès à en faire prendre plusieurs fois, portant la dose à une ou deux livres par jour; ceux même qui en ont pris davantage n'en ont éprouvé aucun accident fâcheux. Deux individus, cependant, l'un âgé de douze ans et l'autre de trente-quatre, faibles, auxquels j'avais prescrit la décoction de cinq feuilles, éprouvèrent de fréquentes évacuations alvines.

» Des urines abondantes suivent ordinairement l'usage de ce traitement; souvent il s'y joint des évacuations alvines répétées, surtout dans les premiers jours. Les forces digestives reviennent, l'appétit renaît et le malade devenu morose, reprend sa première gaieté et sa vivacité.

» Le professeur Beata m'ayant communiqué une de ses observations qui constate l'efficacité du noyer dans les scrophules, je l'ai jointe à celles des miennes que j'ai cru utile de faire connaître.

» 1re OBS. — Giulio, âgé de quinze ans, de tempérament scrophuleux, né de parents atteints du même mal, vint à Turin en février 1841 ; il était atteint d'une fièvre catarrhale grave, avec douleurs dans tout le corps et principalement dans les membres; on la combattit par un traitement antiphlogistique et par des saignées. Malgré ce traitement, la fièvre n'en continua pas moins, etc.

» Je fus appelé en consultation le 7 juillet, le malade présentait les symptômes suivants:

» Les lèvres et le nez étaient gonflés, la maigreur était considérable, tous les membres contractés; les glandes du cou et sous-maxillaires gonflées et grosses comme des œufs, mobiles et douloureuses; le vèntre gonflé, engorgé, très douloureux; fièvre intense qui augmente le soir. On prescrivit la décoction d'une noix avec son brou dans un verre d'eau, à prendre chaque matin, et un régime nourrissant. On traita les glandes gonflées avec des emplâtres émollients et l'on pratiqua des tractions pour remédier aux contractures des membres.

» Le 18 du même mois, je revis le malade, il y avait quelque diminution de tous les symptômes, mais la décoction produisit la diarrhée. On continua le traitement pendant six mois, et le malade, au mois de novembre, se trouvait presque guéri; seulement il lui restait quelques glandes engorgées. Ce jeune homme, depuis, a toujours joui de la santé la plus parfaite.

» 2e obs. — Une jeune fille, née d'une mère scrophuleuse, fut prise d'érysipele et de croûtes d'un caractère scrophuleux qui cédèrent à l'emploi des feuilles de noyer. Vingt jours après, elle vit paraître des taches sur le visage et les lèvres, elle usa de nouveau des préparations de noyer et obtint la guérison désirée.

» 3e obs. — Dominica, âgée de quinze ans, non réglée, mal vêtue, très mal nourrie, habitant une maison mal exposée, de tempérament scrophuleux, fut atteinte d'ophthalmie en mai 1843, qui se renouvela plusieurs fois. L'état général et l'affection des yeux furent grandement améliorés par les préparations de noyer.

» 4e obs. — Ravera (Lucia), âgée de sept ans; fille de parents scrophuleux, fut atteinte en mars 1842, d'un gonflement de la première phalange du gros orteil du pied droit; cette tumeur s'abcéda et donna passage à quelques fragments osseux.

» Visage gonflé et pâle; les glandes axillaires et maxillaires tuméfiées; éruption pustuleuse autour de l'œil droit; mauvaises digestions, tristesse. J'ordonnai la décoction de deux, puis de trois feuilles de noyer à prendre deux fois par jour.

» A la fin de juillet toute éruption avait disparu, les fonctions en général étaient revenues avec la gaieté. Une petite tumeur étant survenue à l'épaule gauche, je conseillai de continuer le traitement; en janvier 1844, elle était entièrement guérie. Depuis, elle n'a jamais souffert ni de scrophules ni d'aucune autre maladie.

» 5e obs. — Delorenti (Carlo), né à Parme, scrophuleux, souffrit constamment de six à douze ans, soit d'une ophthalmie des deux yeux, soit de douleurs abdominales avec gonflements. En juin 1843, je le soumis au traitement; tous les remèdes employés jusque-là, avaient été inefficaces. Les paupières étaient gonflées, le globe des yeux était couvert de taches blanchâtres et épaisses, il voyait à peine. Je fis prendre, chaque jour, la décoction de quatre feuilles de noyer, puis de cinq, jusqu'à huit. Moyennant l'usage de cette boisson pendant huit mois, il fut guéri entièrement; il ne lui resta que quelques petites taches sur la cornée, qui nuisaient peu à la vision.

» 6e obs. — Giacinto, âgé de douze ans, né de parents scrophuleux, frère de sept enfants morts de cette maladie, était souffrant, depuis longtemps, de glandes

abcédées à l'aisselle droite et de douleurs ventrales avec vomissements. Le 19 juin 1843, il fut soumis au traitement par le noyer, décoction de quatre feuilles, puis de cinq, lui donnant en même temps une nourriture fortifiante.

» Le 22 juillet le teint du malade était meilleur; le ventre est moins gonflé et moins douloureux; son visage a l'expression de la gaieté. Comme il refusait la décoction, je lui fis donner des pilules d'extrait de deux grains, dix chaque jour. Les plaies furent pansées avec un onguent d'extrait de noyer et de graisse.

» Le 17 août, l'enfant n'éprouvait plus que de légères et rares douleurs dans le ventre; il n'avait plus que deux plaies peu profondes; l'appétit était bon. Il continua le traitement et fut entièrement guéri à la fin du mois de décembre. Ce jeune garçon jouit depuis ce temps d'une bonne santé, je m'en suis assuré le 16 mars 1846.

» 7e OBS. — Giuseppa, âgée de dix ans, née d'une mère scrophuleuse, porte sur le sternum, *à l'insertion des troisième côtes*, une tumeur de la grosseur d'un œuf de dinde. Pas d'autre affection. La tumeur avait les caractères scrophuleux.

» Elle fut en vain frictionnée pendant plusieurs mois avec un onguent formé de deux parties d'axonge et une partie d'extrait de noyer. La tumeur s'amollit et suppura. L'année suivante, 1844, la plaie s'étant aggrandie et ayant revêtu tous les caractères scrophuleux, je conseillai l'infusion de quatre feuilles de noyer ou de deux ou trois fruits. Dans le mois de juin suivant, son père pour s'épargner l'ennui d'une préparation journalière, fit provision d'une certaine quantité de feuilles et de petits fruits et en prépara plusieurs bouteilles, dont il lui donnait à boire une

bonne tasse chaque jour. La première provision finie, il en prépara successivement d'autres, toujours avec les feuilles et les fruits. Au mois de décembre de la même année, il eut le bonheur de voir sa fille parfaitement guérie; l'ulcère avait été seulement traité avec un onguent adoucissant.

» 8e obs. — Rosa, âgée de dix ans, fille d'une mère scrophuleuse. Une sœur de Rosa est morte d'une phthisie tuberculeuse, elle était défigurée par un énorme enflure des lèvres recouvertes de boutons et de croûtes grises. Le nez était gonflé et rouge, les paupières gonflées, le visage maigre et pâle. Elle avait déjà fait inutilement usage de différents remèdes. Le 3 juin 1843, je lui fis prendre la décoction de feuilles de noyer; en moins de trois mois, l'enflure et les boutons disparurent, le teint devint bon. Je lui conseillai de continuer pour prévenir une rechute; ce qu'elle fit et maintenant elle est en parfaite santé.

» 9e, 10e, 11e et 12e obs. — Clara, Eugenia, Maria et Giacomo Fonino, dont les frères et les sœurs étaient tous morts de maladies scrophuleuses, vinrent me consulter en juin 1843; ils étaient affectés des indispositions suivantes :

» Clara, âgée de onze ans, avait la figure pâle et bouffie, elle maigrissait, elle avait le ventre gonflé et douloureux, elle était sans appétit. Eugénia, âgée de sept ans, avait aussi le visage pâle et gonflé, même état de l'abdomen que chez sa sœur. Maria, cinq ans, rachitique, était atteinte d'une phthisie tuberculeuse commençante. Le frère Giacomo, âgé de quatre ans, souffrait d'une ophthal-

mie, et, comme ses sœurs, était atteint d'engorgements des ganglions mésentériques.

» Soumis tous les quatre à l'usage des feuilles de noyer, ils furent tous guéris de leur affection. Clara est maintenant d'une forte santé, Eugénia mourut de la variole, Maria est d'une bonne santé, elle est restée contrefaite; Giacomo, quoique revenu à la santé, est resté pâle, ses fièvres ont entièrement disparu. L'année suivante, à ma sollicitation, ils ont eu recours à la même décoction, pendant le mois de juillet.

13ᵉ OBS. (Communiquée par M. le docteur Beata. — « Giovani, Avignone, né à Ivrea, âgé de 17 ans, de parents soupçonnés scrophuleux, fut transporté à l'hôpital civil d'Ivrea en 1844. Il était affecté de gonflement scrophuleux des glandes sous-maxillaires et cervicales. Deux de ces glandes étaient déjà le siége d'ulcères d'un mauvais aspect. Il souffrait de douleurs abdominales qui indiquaient l'affection des glandes mésentériques, et d'une fièvre presque habituelle; il était très amaigri. On prescrivit un régime approprié et l'usage du muriate de chaux matin et soir. Ce traitement fut continué plus d'un mois sans le moindre effet. On pensa alors à la baryte qui fut administrée de la même manière et sans plus de succès. On pratiqua des frictions d'hydriodate de potasse sur les tumeurs; on pansa les plaies avec le digestif animé d'oxide rouge de mercure; il ne résulta aucun avantage de tous ces moyens.

« Vers le mois de juillet on pensa aux feuilles de noyer et au brou de noix, recommandés par les médecins français et qui, dans les mains du docteur Borgiali, avaient produit des effets merveilleux sur un autre jeune homme horriblement maltraité par le même mal. On donna d'a-

bord les décoctions avec les feuilles et les fruits de noyer, a la dose de quatre onces chaque matin. Ce remède fit éprouver au malade quelques évacuations alvines, et surtout un sensible accroissement de forces digestives. En résumé, sous l'influence de ce traitement, aidé d'une nourriture plus fortifiante et de quelques exercices de corps, les glandes tuméfiées disparurent en cinquante jours, les ulcères se cicatrisèrent et le malade sortit de l'hôpital en état de guérison complète. »

Les quatre praticiens étrangers dont j'ai rapporté les observations, font un éloge complet de la nouvelle médication; ils la préférèrent de beaucoup à toutes celles dont ils avaient fait usage jusque-là. Ils s'accordent tous à la reconnaître comme entièrement inoffensive; son action, pour eux, a été à peu près constante et moins lente que je ne l'avais signalé.

En second lieu, si j'examine les faits particuliers à chacun de ces médecins, je remarquerai : que les docteurs italiens emploient indifféremment les feuilles et les fruits du noyer; que le docteur Borgiali attribue de moindres effets à l'extrait des feuilles de noyer, et ne s'en sert, en hiver, qu'à défaut de feuilles fraîches.

Les mêmes docteurs, Beata et Borgiali, ont remarqué la fréquence des déjections alvines au début du traitement, ce que je n'ai pas observé à Angers, phénomène qui provient, sans doute, de ce qu'ils ont prescrit à leurs malades, une plus grande quantité de *décoctions fraîches,* (plusieurs livres par jour). Au reste, le docteur Borgiali, qui a suivi avec exactitude les errements tracés du traitement, n'a rien signalé de nouveau et d'important; les faits qu'il rapporte ont été choisis dans l'intention avouée de préconiser le traitement. Il eût été préférable qu'au

point de vue de l'étude de cette nouvelle médication, il eût donné tous les faits de sa pratique, pendant une période de deux années, par exemple. Tel qu'il est, son travail a bien moins d'importance, selon moi, que celui de M. le professeur Nassé. Je range les faits rapportés par le docteur Kreutwald dans la même catégorie que ceux du docteur italien.

Quant au professeur de Bonn, ce praticien a fait ce qu'il était désirable de voir faire par quelques-uns de nos praticiens distingués, à la tête d'un hôpital réunissant un grand nombre de scrophuleux. Malheureusement, en France, les services médicaux changent de personnel à chaque trimestre, et nous voyons trop rarement un médecin adopter et suivre le thème préparé par un collègue prédécesseur. Aujourd'hui que M. le docteur Nassé a fait de l'examen du traitement des scrophules par les préparations de feuilles de noyer, la matière de ses leçons, dans une université jouissant d'une haute réputation, il est à présumer que ni la longueur du temps, ni les exigences d'un traitement régulier, ni même la vulgarité de la médication, ne seront des raisons capables de le faire rejeter.

Les faits produits par les deux médecins allemands sont au nombre de cent-vingt-sept. Je compte sur ce nombre, quarante-sept guérisons promptes, solides, c'est-à-dire sans rechutes; c'est plus du tiers des malades traités.

Le chiffre des scrophuleux dont j'ai donné l'histoire dans mes deux mémoires, est de soixante-dix. Le nombre des sujets guéris est, relativement, plus considérable que celui du professeur de Bonn; il dépasse la moitié du nombre total. Aurais-je été plus habile ou plus heureux? Certes, il n'en est rien ! La différence ne provient ici que

de ce que j'ai suivi mes malades plusieurs années de suite, et que, sur les bord du Rhin, le traitement a, le plus ordinairement, cessé avec la disparition des feuilles fraîches de noyer.

A Angers, je remarque que les améliorations dans les symptômes se sont fait attendre plus longtemps qu'à Bonn, et bien plus encore, en les comparant aux faits du docteur Borgiali. Il est facile, peut-être, de trouver la raison de cette différence. Les malades dont j'ai rapporté l'histoire étaient, pour la plupart, gravement atteints; un tiers, au moins, étaient affectés de caries osseuses, de gonflements des grandes articulations avec plaies fistuleuses pénétrant dans les capsules synoviales; tandis que les petits malades du professeur Nassé n'offraient, pour la plupart, comme ceux du médecin italien, à l'exception d'un ou de deux, que des symptômes généraux de l'affection, ou seulement quelques légères atteintes, et non des désordres locaux profonds, qui ne peuvent être modifiés et guéris qu'après une lente et complète régénération du sujet.

J'ai signalé plusieurs sujets scrophuleux qui ont été rebelles à l'action du traitement. Des faits semblables ont été signalés à Bonn; à Angers, ces faits sont un peu moins nombreux relativement.

Dans la clinique du professeur Nassé, le nombre des malades dont l'état a *été grandement* amélioré, est plus considérable que celui que j'ai noté pour les faits qui me sont propres. C'est encore dans la gravité des désordres qu'il faut chercher la raison de cette différence, comme aussi de la plus grande proportion des décès qu'on remarque dans mes deux mémoires.

Un fait important ressort particulièrement des observations des docteurs Kreutzwald et Nassé, c'est que la

presque totalité des malades qu'ils ont traités et guéris par l'usage du noyer, avaient été antérieurement traités *infructueusement* par l'huile de poisson.

A Angers il m'était impossible de faire cette expérience comparative; d'abord, parce que cette médication nouvelle, et d'une administration *difficile*, était à peine connue en 1837; puis enfin, parce qu'ayant trouvé un moyen de curation satisfaisant, il était inutile que j'en appliquasse un autre beaucoup plus dispendieux, considération importante dans les hôpitaux.

Cependant, j'ai eu recours plusieurs fois à l'huile de foie de morue; ce moyen m'a paru particulièrement efficace dans les cas de caries, chez les sujets amaigris par de longues souffrances. Dans ces cas, j'ai presque toujours associé les deux moyens : les décoctions de feuilles de noyer fraîches, et l'huile donnée par cuillerées à bouche matin et soir.

Les médecins allemands ont employé avec succès les feuilles de noyer contre des symptômes scrophuleux que je n'avais rencontrés qu'un trop petit nombre de fois pour en tenir compte dans mes corollaires; je veux parler des écoulements leucorrhoïques des organes sexuels chez les petites filles, les exanthèmes du cuir chevelu et de la face. Depuis que je connais les faits de MM. Nassé et Kreutzwald, j'ai souvent conseillé, et avec *de très remarquables avantages,* les injections vaginales avec la décoction de noyer, chez les femmes affectées de flux blancs, comme aussi, dans les cas de relâchements du vagin, d'abaissements de l'utérus, et même dans les cas d'érosions et de granulations sur les lèvres du col. J'ai maintenu, dans le vagin, des sachets de gaze renfermant la poudre de tan, imbibée d'une forte décoction de feuilles de noyer.

Avant de terminer, je veux noter deux guérisons radicales de teignes faveuses par le traitement du noyer; elles intéresseront. Voici ces cas :

Une jeune fille de Saint-Laud, âgée de dix ans, et un jeune orphelin du faubourg Bressigny, étaient affectés d'un favus recouvrant tout le crâne. La mère de la première, et l'aïeule du second, effrayées avec raison du traitement par l'arrachement au moyen de la calotte, me promirent une patience à toute épreuve. Le traitement consista, à l'intérieur, en trois verres d'infusions de feuilles de noyer fraîches, dans les vingt-quatre heures. La tête fut exactement rasée deux et souvent trois fois par semaine; les cheveux enlevés, on lotionna deux fois chaque jour le cuir chevelu, avec une forte décoction de feuilles de noyer, et on la recouvrit, pendant les premières semaines seulement, et la nuit, d'un cataplasme de farine de lin délayée avec la même décoction. Quelquefois, après le rasoir, on enduisit la tête avec de l'huile d'amandes douces; on fit aussi, pendant *une semaine* et une fois chaque jour, une lotion avec de l'eau de suie : c'est le seul médicament étranger au traitement par le noyer qui ait été employé. Le régime se composa d'un repas de viande par jour, d'eau et de vin ou de bierre pour boisson. Le traitement du premier sujet a exigé dix-huit mois, le second sept seulement.

Je terminerai cette publication par le fait suivant, qui offre une forme de l'affection scrophuleuse des plus difficiles à vaincre, et l'exemple de ce qu'on peut attendre de l'emploi combiné des préparations de noyer et de l'huile de morue.

Jacques G., âgé de trois ans et demi, enfant aux formes délicates et gracieuses, lymphatico-sanguin, fut affecté de gonflements au pouce de la main droite et au doigt indi-

cateur de la main gauche; il n'avait alors que quatorze mois. Bientôt les chairs qui recouvraient les os malades et très gonflés s'ulcérèrent, et les plaies fistuleuses laissèrent passer, de temps à autre, des parcelles d'os cariés.

Il y avait six mois que les choses étaient en cet état, quand l'enfant me fut apporté. Il était chétif, maigre, souffrant; ses digestions étaient mauvaises, son sommeil le plus souvent était troublé; il toussait. Avant d'aller plus loin, je note ici que sa mère et son aieulle sont mortes de phthisie, la première à trente ans, la seconde à soixante.

Le petit malade fut soumis au traitement par le noyer (infusions avec sirop), il aimait cette tisanne qu'il buvait même en mangeant; j'estime qu'il en a pris de cinq à six tasses à café par jour.

Les effets de la médication furent très sensibles sur toutes les fonctions en général. L'enfant devint actif, bruyant; son appétit fut énergique, il prit de la force et de l'embonpoint; il marcha seul avec fermeté, ce qu'il n'avait jamais fait encore. Quant à l'effet du noyer sur les caries et les plaies, *il fut nul*, pendant un an que continua le traitement presque sans interruption, et cependant les bains, les lotions, étaient en outre exactement renouvelés chaque jour.

L'enfant avait trois ans; il était alors vigoureux, très intelligent, en parfaite santé, sauf les caries aux doigts, quand je le soumis à l'usage de l'huile de foie de morue; il en prit trois cuillerées à café par jour. D'abord, ce fut sans une grande répugnance, mais après un mois, chaque cuillerée amenait une révolte du pauvre enfant; l'huile fut cependant continuée environ quatre mois. La quantité ingérée peut être évaluée à 6 ou 700 grammes.

Aujourd'hui, 1er juillet 1849, l'enfant est guéri depuis

un mois. Le pouce de la main droite n'est pas très déformé, il est un peu racourci et plus gros à sa base qu'il ne devrait être, il est mobile et ne remplit pas ses fonctions. Le doigt indicateur de l'autre main est resté dévié vers le pouce; les articulations demi fléchies, se sont ankylosées. Ce membre inutile et déformé devrait être retranché, mais le père de l'enfant veut attendre un âge plus avancé. Le petit malade continuera l'usage du noyer, chaque année pendant la durée des feuilles fraîches.

Ce véritable succès de l'huile hépatique me reporte naturellement aux faits des médecins allemands qui semblent l'avoir employée inutilement dans presque tous les cas qu'ils ont rapportés. La raison de cet insuccès ne proviendrait-elle pas de ce qu'ils n'ont fait usage du médicament que pour combattre des affections du systême lymphatique ou de la peau? et selon mes remarques, encore peu nombreuses peut-être, l'huile n'a produit de bons et prompts effets que dans les cas d'affections des os, de leurs cartilages et ligaments, cas dans lesquels les préparations de noyer n'ont agi que bien lentement, ou même n'ont pas produit d'effets appréciables localement.

Il en est de même pour les faits du docteur Borgiali; ce médecin ne rapporte qu'un seul cas de gonflement avec suppuration des têtes articulaires du gros orteil. Par contre, tous les médecins étrangers ont unanimement signalé les excellents effets du traitement par les feuilles de noyer, dans les affections scrophuleuses de la peau et du cuir chevelu, le favus, l'impétigo capitis, les éruptions muqueuses et croûteuses de la face et du conduit auditif avec otorrhée; les inflammations des paupières, les conjonctivites palpébrales et oculaires; les flux blancs des parties génitales; les engorgements des ganglions mésentériques, etc.

Les engelures, sub-inflammations aux pieds, aux mains, au visage, qui rendent les jeunes enfants faibles, souffrants et malheureux, je les considère comme un autre symptôme de la diathèse scrophuleuse et je les ai traitées avec un bon succès, par les préparations de noyer, infusions et sirop à l'intérieur, lotions fréquentes des parties gonflées et douloureuses, avec la décoction de ces mêmes feuilles de noyer.

Je puis encore signaler un fait important pour le service des hôpitaux, c'est que la guérison des vieux ulcères des jambes, ulcères variqueux, loups, est singulièrement hâtée par les lotions, fomentations et pansements avec une forte décoction de feuilles de noyer; les compresses et les plumaceaux en sont imbibés et placés immédiatement sur les plaies.

CONCLUSIONS.

Des faits rapportés dans les mémoires qui précèdent, et de ceux qui, depuis 1850, se sont présentés à mon observation, on peut conclure :

1° Que les affections appelées scrophuleuses sont radicalement guéries par les préparations de feuilles de noyer.

2° Que l'action, à peu près constante, de cette médition sur l'économie, est inoffensive et durable.

3° Que les premiers effets du traitement sont généraux; son influence locale vient après.

4° Que les affections scrophuleuses de la peau, des membranes muqueuses, du système des vaisseaux lymphatiques, sont guéries aussi promptement et plus sûrement, par le noyer, que par toute autre méthode connue : elle est beaucoup moins dispendieuse.

5° Que les affections des systêmes osseux, cartilagieux et ligamenteux, ayant le vice scrophuleux pour principe, sont *souvent* guéries radicalement par les seules préparations de feuilles de noyer; au moins, que les modifications profondes et favorables qu'elles produisent dans ces cas sur l'ensemble des fonctions de la nutrition, préparent le travail réparateur.

6° Que les huiles de foie de poissons sont un précieux médicament dans les affections scrophuleuses des os; leur usage, associé aux préparations de noyer, a suspendu aussi la marche de la scrophule des poumons (les tubercules).

7° Que les ophthalmies scrophuleuses sont sûrement et promptement guéries par un traitement ayant pour base les préparations de noyer.

Aux préparations insérées aux formulaires, j'ai ajouté un vin *dit* de noyer. On le prépare en faisant macérer cinquante à soixante grammes de feuilles fraîches, ou dix à douze noix recouvertes de leur drupe, coupées en fragments, dans un litre de vin de Malaga ou de Lunel. En hiver, on prépare ce vin avec quinze à vingt grammes d'extrait par litre; il se donne par cuillerées matin et soir, après les repas.

Les collyres ont été modifiés, la thridace et la belladone (extraits), ont remplacé l'opium; je fais dissoudre dix à vingt centigrammes d'extrait, par trente grammes de décoction de feuilles de noyer.

Angers, Imp. Cosnier et Lachèse.

